

Conditions d'utilisation des contenus du Conservatoire numérique

1- [Le Conservatoire numérique](#) communément appelé [le Cnum](#) constitue une base de données, produite par le Conservatoire national des arts et métiers et protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle. La conception graphique du présent site a été réalisée par Eclydre (www.eclydre.fr).

2- Les contenus accessibles sur le site du Cnum sont majoritairement des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public, provenant des collections patrimoniales imprimées du Cnam.

Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 :

- la réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur ; la mention de source doit être maintenue ([Cnum - Conservatoire numérique des Arts et Métiers - https://cnum.cnam.fr](#))
- la réutilisation commerciale de ces contenus doit faire l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

3- Certains documents sont soumis à un régime de réutilisation particulier :

- les reproductions de documents protégés par le droit d'auteur, uniquement consultables dans l'enceinte de la bibliothèque centrale du Cnam. Ces reproductions ne peuvent être réutilisées, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

4- Pour obtenir la reproduction numérique d'un document du Cnum en haute définition, contacter [cnum\(at\)cnam.fr](mailto:cnum(at)cnam.fr)

5- L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

6- Les présentes conditions d'utilisation des contenus du Cnum sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

NOTICE DE LA REVUE	
Auteur(s) ou collectivité(s)	Auteur collectif - Revue
Auteur(s) secondaire(s)	Gastine, Louis (1868-1935)
Titre	La Photographie française : revue mensuelle illustrée des applications de la photographie à la science à l'art et à l'industrie
Adresse	Paris : La photographie française [Direction et Administration], 1889-1906
Nombre de volumes	93
Cote	CNAM-BIB P 980
Sujet(s)	Photographie Périodiques
Note	Les neuf premières années ainsi que les numéros de mai à août de 1905 sont manquants dans notre collection.
Permalien	https://cnum.cnam.fr/redir?P980
LISTE DES VOLUMES	
	10e année. N. 1. 25 janvier 1898
	10e année. N. 2. 25 février 1898
	10e année. N. 3. 25 mars au 25 avril 1898
	10e année. N. 4. 25 avril au 25 mai 1898
	10e année. N. 5. 1er juin 1898
	10e année. N. 6. 1er juillet 1898
	10e année. N. 7. 1er août 1898
	10e année. N. 8. 1er septembre 1898
	10e année. N. 9. 1er octobre 1898
	10e année. N. 10. 1er novembre 1898
	10e année. N. 11. 1er décembre 1898
	11e année. N. 12. 1er janvier 1899
	11e année. N. 13. 1er février 1899
	11e année. N. 14. 1er mars 1899
	11e année. N. 15. 1er avril 1899
	11e année. N. 16. 1er mai 1899
	11e année. N. 17. 1er juin 1899
	11e année. N. 18. 1er juillet 1899
	11e année. N. 19. 1er août 1899
	11e année. N. 20. 1er septembre 1899
	11e année. N. 21. 1er octobre 1899
	11e année. N. 22. 1er novembre 1899
	11e année. N. 23/24. 1er décembre 1899
	12e année. N. 25. 1er janvier 1900
	12e année. N. 26. 1er février 1900
	12e année. N. 27. 1er mars 1900
	12e année. N. 28. 1er avril 1900
	12e année. N. 29. 1er mai 1900
	12e année. N. 30. 1er juin 1900
	12e année. N. 31. 1er juillet 1900
	12e année. N. 32. 1er août 1900
	12e année. N. 33. 1er septembre 1900
	12e année. N. 34. 1er octobre 1900
	12e année. N. 35. 1er novembre 1900
	12e année. N. 36. 1er décembre 1900
	13e année. N. 37. 1er janvier 1901
	13e année. N. 38. 1er février 1901
	13e année. N. 39. 1er mars 1901

	13e année. Nouvelle série. N. 1. Avril 1901
	13e année. Nouvelle série. N. 2-3. Mai-juin 1901
	13e année. Nouvelle série. N. 4. Juillet 1901
	13e année. Nouvelle série. N. 5. Août 1901
	13e année. Nouvelle série. N. 6. Septembre 1901
	13e année. Nouvelle série. N. 7. Octobre 1901
	13e année. Nouvelle série. N. 8. Novembre 1901
	13e année. Nouvelle série. N. 9. Décembre 1901
	14e année. Nouvelle série. N. 10. Janvier 1902
	14e année. Nouvelle série. N. 11. Février 1902
	14e année. Nouvelle série. N. 12. Mars 1902
	14e année. Nouvelle série. N. 13. Avril 1902
	14e année. Nouvelle série. N. 14. Mai 1902
	14e année. Nouvelle série. N. 15. Juin 1902
	14e année. Nouvelle série. N. 16. Juillet 1902
	14e année. Nouvelle série. N. 17. Août 1902
	14e année. Nouvelle série. N. 18. Septembre 1902
	14e année. Nouvelle série. N. 19. Octobre 1902
	14e année. Nouvelle série. N. 20. Novembre 1902
	14e année. Nouvelle série. N. 21. Décembre 1902
	15e année. Nouvelle série. N. 22. Janvier 1903
	15e année. Nouvelle série. N. 23. Février 1903
	15e année. Nouvelle série. N. 24. Mars 1903
	15e année. Nouvelle série. N. 25. Avril 1903
	15e année. Nouvelle série. N. 26. Mai 1903
	15e année. Nouvelle série. N. 27. Juin 1903
	15e année. Nouvelle série. N. 28. Juillet 1903
	15e année. Nouvelle série. N. 29. Août 1903
	15e année. Nouvelle série. N. 30. Septembre 1903
	15e année. Nouvelle série. N. 31. Octobre 1903
	15e année. Nouvelle série. N. 32. Novembre 1903
	15e année. Nouvelle série. N. 33. Décembre 1903
	16e année. Nouvelle série. N. 34. Janvier 1904
	16e année. Nouvelle série. N. 35. Février 1904
	16e année. Nouvelle série. N. 36. Mars 1904
	16e année. Nouvelle série. N. 37. Avril 1904
	16e année. Nouvelle série. N. 38. Mai 1904
	16e année. Nouvelle série. N. 39. Juin 1904
	16e année. Nouvelle série. N. 40. Juillet 1904
	16e année. Nouvelle série. N. 41. Août 1904
	16e année. Nouvelle série. N. 42. Septembre 1904
	16e année. Nouvelle série. N. 43. Octobre 1904
	16e année. Nouvelle série. N. 44. Novembre 1904
	16e année. Nouvelle série. N. 45. Décembre 1904
	17e année. Nouvelle série. N. 46. Janvier 1905
	17e année. Nouvelle série. N. 47. Février 1905
	17e année. Nouvelle série. N. 48. Mars 1905
	17e année. Nouvelle série. N. 49. Avril 1905
VOLUME TÉLÉCHARGÉ	17e année.Série nouvelle. N. 3. Septembre 1905
	17e année.Série nouvelle. N. 4. Octobre 1905
	17e année.Série nouvelle. N. 5. Novembre 1905
	17e année.Série nouvelle. N. 6. Décembre 1905
	18e année.Série nouvelle. N. 7. Janvier 1906
	18e année.Série nouvelle. N. 8. Février 1906

NOTICE DU VOLUME TÉLÉCHARGÉ	

Auteur(s) secondaire(s) volume	Gastine, Louis (1868-1935)
Titre	La Photographie française : revue mensuelle illustrée des applications de la photographie à la science à l'art et à l'industrie
Volume	17e année.Série nouvelle. N. 3. Septembre 1905
Adresse	Puteaux-sur-Seine : Prieur & Dubois & Cie imprimeurs-éditeurs, 1905
Collation	1 vol. ([4]-[65-96 [i.e. 32]]-[17-24 [i.e. 8]] p.) ; 27 cm
Nombre de vues	52
Cote	CNAM-BIB P 980 (88)
Sujet(s)	Photographie Périodiques
Thématique(s)	Technologies de l'information et de la communication
Typologie	Revue
Langue	Français
Date de mise en ligne	26/05/2026
Date de génération du PDF	26/05/2026
Recherche plein texte	Disponible
Permalien	https://cnum.cnam.fr/redir?P980.88

la Photographie Française

RÉDACTION

12, Place de Vaugirard (XV^e)
TÉLÉPHONE 709-84

ADMINISTRATION

13, Rue Delavignière-Lefoullon
PUTEAUX-SUR-SEINE

DÉPOT GÉNÉRAL POUR PARIS

Vente au N° et Réassortiments
LIBRAIRIE C. REINWALD
SCHLEICHER FRÈRES, ÉDITEURS
15, Rue des Saussaies.

Le Numéro: 0 fr. 75 net.

REVUE MENSUELLE
ILLUSTRÉE
EN NOIR
ET EN COULEURS

Directeur :

LOUIS GASTINE

Secrétaire de la Rédaction :

MARC LANGLAIS

Sommaire au verso.

PRIEUR & DUBOIS & C^e Imprimeurs-Éditeurs

26, Rue de la République, PUTEAUX-S-SEINE

DEPOSE

LA PHOTOGRAPHIE FRANÇAISE

Serie Nouvelle (N° 3).

SEPTEMBRE 1905.

SOMMAIRE

L. Gastine. — Carte libre et carte forcée	65
J. Cazenave. — Photographes, prenez garde à vous	70
Le Ponsset. — L'Actualité	76
F. Dromart. — Le Sanctuaire	81
E. Nibel. — L'A. B. C. de la photographie	84
X. — L'invention nouvelle	91
X. — La manière de faire	93
X. — De-ci de-là. — Illustrations	94-95



ILLUSTRATIONS

- W. Crooke. — Portrait du violoniste Jacques Thibaud (Gravure et impression de Prieur et Dubois et C^o).
A. Leroux. — La bénédiction de la Mer (Gravure et impression de Prieur et Dubois et C^o).



CONDITIONS D'ABONNEMENTS

A " La Photographie Française "



Paris, Seine et Seine-et-Oise. 8 francs. | Départements. 9 francs. | Union postale. 12 francs
Autres destinations : Port en sus.

Les abonnements sont d'une année et partent du 1^{er} de chaque mois. Toute demande d'abonnement doit être accompagnée d'un mandat-poste, du montant net de l'un des prix ci-dessus, à l'ordre de l'Administrateur, M. H. GRAND, 13, rue Delarivière-Lefouillon, Puteaux-sur-Seine. Celles qui ne rempliraient pas ces conditions seront considérées comme nulles.

Une étiquette imprimée portant la mention : *Votre abonnement expire avec le présent numéro*, est collée sur la couverture de la Revue, pour avertir MM. LES ABONNÉS de la fin de leur abonnement. Ils sont instamment priés, à réception, de le renouveler par mandat-poste, comme ci-dessus.

A défaut, et dans les huit jours suivants, il leur sera présenté quittance par la poste, augmentée des frais de recouvrement (6 fr. 60 pour la France, autres pays, suivant tarif).

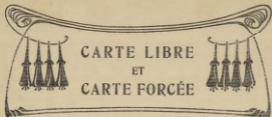
Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de l'ancienne bande de la Revue et de 0 fr. 50.

A titre d'essai, les trois derniers numéros parus sont envoyés contre un mandat-poste à M. GRAND, au prix de : 2 fr. 25 pour Paris, 2 fr. 50 pour les Départements, 3 francs pour l'Union postale.



Pour tout ce qui concerne la Rédaction, adresser les Communications, 12, Place de Vaugivard, Paris XI^e.

Pour ce qui concerne l'Administration : Abonnements, Échanges, Dépôts, Annonces, adresser la correspondance à l'Administrateur, 13, Rue Delarivière-Lefouillon, Puteaux-sur-Seine.



Lettre ouverte à M. A. BÉRARD,

Sous-Secrétaire d'État des Postes et Télégraphes.



Monsieur le Sous-Secrétaire d'État,

Les amateurs photographes doivent à votre initiative des mesures, encore récentes, qui les ont affranchi de la carte postale industrielle réglementaire, — la carte forcée.

Ils vous sont reconnaissants de cette libération et la marque de leur gratitude vous est donnée par la progression constante des expéditions de ces images; progression qui augmente dans une bien sensible proportion les recettes de votre département.

Mais on annonce que votre sollicitude éclairée pour ce nouveau mode de correspondance, si productif, n'est pas épuisée. On vous prête l'intention d'améliorer même à bref délai le régime de transport et la réglementation générale de la carte postale illustrée.

En cette occurrence, veuillez me permettre de vous soumettre quelques considérations spéciales au nom de *La Photographie Française* qui groupe, par ses abonnés et lecteurs, une fraction des 350 à 400.000 amateurs photographes de notre pays.

••

La carte postale illustrée est devenue un objet de collection et, en devenant telle, sa nature s'est modifiée.

Au début, par exemple, l'industrie fabriquait des éditions de cartes tirées à très grand nombre; par centaines de mille.

Mais elle a compris qu'elle faisait fausse route en multipliant à l'excès des images dont le public entendait faire un groupement rare, puisqu'elle amoindrissait ainsi la rareté des types; ce qui équivalait directement à les déprécier.

Fort judicieusement alors, elle a délaissé les procédés de reproductions tels que la gravure, la photogravure, la similibravure propres à multiplier les mêmes sujets presque à l'infini. Elle a donné sa préférence à d'autres modes d'impression comme la photocollographie ou phototypie (tirage aux encres grasses sur gélatine bichromatée) qui limite un peu les tirages tout en donnant des exécutions plus belles, plus fines, et, pour accentuer mieux encore cette réduction, elle a restreint systématiquement le chiffre des éditions, mais, en multipliant les images ou types reproduits.

Aujourd'hui, le fabricant de cartes postales illustrées, qui comprend bien le présent et l'avenir de son industrie, calcule ses tirages d'après les frais d'établissement des types, — frais qu'il faut d'abord couvrir, — puis, en vue d'un bénéfice assez large, mais limité à la proportion au delà de laquelle la demande de l'image pourrait cesser de grandir; diminuer même et amener, par suite, sa dépréciation.

Cette évolution logique de l'industrie de la carte postale illustrée explique et démontre très nettement la tendance qu'a l'amateur photographe aujourd'hui : *Faire lui-même ses cartes postales.*

Cette tendance est, en outre, démontrée par des faits industriels : Les fabricants de papiers photographiques sensibles ont mis dans le commerce des cartes postales sensibilisées d'un côté sur lesquelles l'amateur peut former et fixer, avec ses clichés négatifs, des images dont il est l'auteur.

Ces images sont encore souvent plus fines et plus belles que les phototypies du commerce; elles ont l'avantage de flatter, en tous cas, l'amour-propre de l'auteur; enfin, elles ont indiscutablement plus de rareté, et, par conséquent, plus de valeur au point de vue « collection », que les produits industriels.

L'industrie des produits chimiques photographiques a, d'autre part, lancé dans le commerce, dans le même but, des composés liquides sensibilisateurs avec lesquels l'amateur peut sensibiliser des cartes postales quelconques, non illustrées, pourvu que la qualité du papier de ces cartes soit congruante.

Sur ces cartes, sensibilisées par lui-même, il forme et fixe avec ses négatifs les images de son choix, comme dans le cas précédent.

Enfin, des éditeurs, des imprimeurs, des journaux ont entrepris à forfait, pour des amateurs, des petites éditions de cartes postales illustrées avec leurs clichés négatifs par cent et même par quantités moindres.

Ce dernier moyen d'exécution, d'un prix très minime, semble être la suprême facilité donnée.

Il y a mieux pourtant et ce mieux, Monsieur le Ministre, dépend

de votre bon vouloir. Je m'autorise, pour y faire appel, des marques si caractéristiques que vous nous en avez données.

Pour l'amateur photographe, souvent modeste prolétaire, tous les moyens précités, même l'édition à petit nombre et bas prix, ont un inconvénient qui n'est pas négligeable: *ils coûtent*, et la dépense relativement faible en principe, est effectivement assez élevée. Les éditions à petit nombre, faites d'après tel ou tel cliché de l'amateur, sont le procédé le plus économique, en somme, parce qu'il n'exige ni pertes de temps, ni travail, ni dépense de cartes et de produits. Mais ce mode a le grand inconvénient de limiter trop le nombre des images différentes reproduites.

Les cartes postales sensibles du commerce ne limitent pas le nombre des images, mais coûtent beaucoup plus cher, et il faut les impressionner, les virer, les fixer, les laver, les sécher soi-même.

Les cartes postales ordinaires non sensibilisées sont seules tout à fait bon marché..., mais il faut les sensibiliser, puis leur faire subir le même traitement qu'aux cartes postales sensibles précitées, d'où dépense de produits et travail, ce qui revient au même..., et les résultats sont en général inférieurs au point de vue de la qualité des images.

Ce qui ne coûterait presque rien, ce qui serait facile et plus beau, c'est tout simplement de coller sur une carte postale ordinaire, affranchie ou non, une photographie, une épreuve positive quelconque comme celles que tous les amateurs possèdent par centaines.

Seulement, ceci n'est pas possible parce qu'un article du Règlement des Postes l'interdit d'une façon formelle.

A quoi tend cette interdiction ?

Il est bien évident qu'elle n'a qu'un but : empêcher le public de transformer la carte postale, *correspondance OUVERTE*, en *correspondance FERMÉE*.

Sous la photographie collée par l'expéditeur, un texte manuscrit ou imprimé, ayant les caractères d'une véritable correspondance privée, pourrait être dissimulé.

Ceci est vrai en théorie mais faux en pratique.

D'abord on ne saurait soutenir qu'une correspondance de cette nature peut être *dissimulée*.

Il suffit, pour le prouver, de l'exécuter puis d'examiner l'objet délictueux à la clarté d'une simple lampe, par transparence; l'écriture emprisonnée y apparaît nettement.

La fraude n'est donc pas possible parcequ'elle serait trop aisément constatée.

Mais, en outre, quel est donc l'amateur qui se donnera la peine d'emprisonner ainsi une correspondance et de risquer les conséquences

légal d'un acte aussi facile à découvrir quand il lui suffirait de dépenser cinq centimes de plus pour cacher infiniment mieux et sans fraude, dans une enveloppe cachetée, ce qu'il veut dérober aux regards?... L'absurdité de cette pratique démontre qu'elle n'est pas à redouter et l'argument de l'économie de cinq centimes tombe, par surcroît, de lui-même avec la prochaine mise en vigueur du tarif à dix centimes pour la correspondance *privée* ou *fermée* ordinaire.

Enfin, s'il fallait une raison de plus, j'ajouterais qu'un tel emprisonnement de correspondance frauduleuse suppose un collage de la photographie sur les bords de la carte seulement. Or, les amateurs qui seraient autorisés à coller leurs épreuves sur des cartes postales ordinaires se garderaient bien d'exécuter un si mauvais collage, plus difficile et moins sûr qu'un collage en plein de toute l'étendue de l'image.

C'est ce dernier mode de fixation qu'ils auraient toujours souci d'employer et l'on peut même dire que presque tous sauraient coller en plein *avec de la colle de gélatine* pour éviter les altérations des images produites à la longue par les autres colles.

Or, pour séparer la photographie de la carte après un tel collage, il faudrait tremper le tout dans de l'eau bouillante ou du moins très chaude pendant quelques minutes... et ce traitement, délayant l'encre, ne rendrait pas la correspondance dissimulée facile à lire après séparation des deux surfaces!

En résumé, l'antique interdiction dont il s'agit résulte d'une crainte de fraude *chimérique*, aujourd'hui surtout. Rien de réel ne la motive; elle peut donc être « rapportée ».

Si vous voulez bien considérer d'autre part, Monsieur le Ministre, que cette mesure libérale aura sans aucun doute pour effet de multiplier brusquement les échanges de cartes postales illustrées, j'ose espérer que vous daignerez tenir compte de cette respectueuse requête.

Elle représente, en effet, une certitude d'augmentation des bénéfices de votre Ministère propre à faciliter, dans une mesure très notable, les améliorations des Postes et Télégraphes, qui vous sont si vivement réclamées. Comme tout le monde, plus que la plupart même, à cause de ma situation vis à vis de votre administration, je souffre du mal dont vous n'êtes pas l'auteur, puisque mon journal me fait extrêmement tributaire de *tous* vos services.

Mais je n'oublie pas les importantes réformes, les progrès qu'on vous doit et je crois, en ce moment, plus équitable, plus utile de les rappeler, en s'efforçant de vous faciliter leur continuation, que de récriminer comme pour entraver à plaisir votre initiative incontestée.

Veillez agréer, Monsieur le Sous-Secrétaire d'État, l'assurance de ma respectueuse considération.

L. GASTINE.

A cette lettre ouverte, M. le Sous-Secrétaire d'État des Postes et Télégraphes a bien voulu faire la réponse suivante :

MONSIEUR L. GASTINE,
Directeur de *La Photographie Française*.

Monsieur,

Vous avez bien voulu vous faire, auprès de moi, l'interprète des amateurs photographes et des collectionneurs de cartes illustrées, en me demandant d'autoriser le collage de photographies au verso des cartes postales ordinaires.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que mon Administration prépare, en ce moment, une nouvelle réglementation sur les cartes postales. La question que vous m'avez soumise figure au nombre de celles qui seront examinées.

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Sous-Secrétaire d'État des Postes et Télégraphes,
A. BÉRARD.

Nous ne pouvions assurément espérer une plus bienveillante et meilleure réponse de M. le Sous-Secrétaire d'État et nous l'en remercions bien vivement, tout en espérant voir accordée prochainement l'autorisation sollicitée.

L. G.





PHOTOGRAPHES prenez garde à vous !



LONGTEMPS, la photographie n'a été pratiquée que par des professionnels ou des amateurs, assez rares; personnes à l'aise, libres de leur temps et possédant une instruction plus ou moins étendue.

Cela tenait aux difficultés et surtout aux dépenses élevées de ce genre d'occupation.

Au contraire, aujourd'hui, comme prix de revient, la photographie est à la portée de tout le monde. L'instrumentation, la technique opératoire ont été si bien simplifiées que l'ouvrier, la modeste ménagère, l'enfant même font de la photographie. (L'un des derniers concours du Brownie ne primait-il pas des bambins de 8 à 10 ans !)

Eu égard à cette généralisation de la pratique, il convient de mettre les opérateurs trop peu renseignés au courant des petits dangers inhérents aux manipulations qu'implique l'usage des plaques et produits.

Il y en a de fort bénins, mais il y en a aussi de très graves. Photographes, prenez garde à eux !

Examinons méthodiquement les causes et notons les effets :

PRODUITS CHIMIQUES. — Les plus dangereuses manipulations sont naturellement celles des produits chimiques, car un certain nombre de ceux-ci sont des poisons, des acides corrosifs ou des substances volatiles délétères, inflammables ou détonantes.

POISONS. — *L'Acétate de plomb* (saveur sucrée), employé dans certains bains de développement et dans des bains de virage tout préparés du commerce, produit, absorbé, des crampes d'estomac, des douleurs dans le ventre (coliques des peintres), une sensation d'étranglement de la gorge et de l'épigastre. Ce genre d'empoisonnement se caractérise par la formation d'une ligne bleue autour des gencives, quand l'agent

toxique a déjà pénétré dans l'économie générale de l'organisme; c'est un état avancé de l'empoisonnement.

Il faut arrêter aussitôt que possible les effets du poison par son évacuation (vomissements), puis en absorbant une solution de sulfite de soude ou de magnésie au titre de 25 gr. pour 500 cc. d'eau. Après les effets de ces premiers remèdes, il faut absorber des préparations opiacées et de grandes quantités de lait par petites portions (plusieurs litres en 24 heures) pour achever de neutraliser l'action du poison.

ALUN. — En raison de sa saveur fortement astringente, l'alun risque peu d'être ingéré par mégarde; néanmoins, les personnes qui ont le grave défaut d'avaler gloutonnement les liquides sans goûter, peuvent en absorber une certaine quantité avant de s'apercevoir de l'astringence d'une solution de ce sel, car, en dissolution dans l'eau, il ne modifie pas l'aspect de ce liquide et ne lui communique aucune odeur.

L'alun provoque de violentes douleurs d'estomac, des vomissements et de la diarrhée; il est donc naturellement expulsé par les réactions de l'organisme. Néanmoins, il est bon de favoriser son évacuation par des vomitifs, puis il importe de neutraliser son action violente sur les muqueuses internes par des boissons mucilagineuses, gommeuses ou huileuses. On peut absorber aussi de la magnésie (environ 5 grammes) et du lait pour terminer le traitement.

L'alcool (saveur connue), est dans le même cas que l'alun dissout dans l'eau; il faut l'avaler brusquement sans goûter pour ne pas s'apercevoir assez vite de sa saveur; mais en outre il faut être dépourvu d'odorat ou bien enrhumé.

En supposant toutefois cette coïncidence, si l'alcool est très rectifié (90°) et l'imprudent très sensible à ses effets, il peut avec quelques gorgées seulement éprouver les troubles d'une violente ivresse (étourdissements, nausées, etc.).

Pour faire cesser cette intoxication alcoolique, avaler une potion quelconque ou même un simple verre d'eau additionnée de 10 gouttes d'ammoniaque; ou encore un simple vomitif (2 gr. d'ipéca).

Ammoniaque (et autres alcalis, soude, potasse). Il est presque impossible d'avaler de l'ammoniaque pure tant les vapeurs et la saveur de ce liquide sont insupportables mais il est moins difficile d'en ingérer des solutions étendues dans d'autres liquides ou d'absorber d'autres alcalis à effets moins énergiques. Dans tous les cas néanmoins une toux suffocante, dispnée violente, sensation de chaleur cuisante dans la bouche, la gorge et l'estomac, sont les caractéristiques de cet empoisonnement. Peu après, les muqueuses de la bouche, la langue, le pharynx, s'épaississent, se gonflent.

Il faut aussitôt combattre cette intoxication, d'autant plus dangereuse

et particulièrement *douloureuse* que les proportions d'alcalis absorbées sont plus grandes, par des acides faibles sous la forme liquide et même gazeuse. Vinaigre dilué, jus de citron, jus d'orange, acide tartrique dilué, vapeurs d'acide acétique.

Ensuite, absorber des boissons émoullientes : eau albumineuse (un blanc d'œuf battu dans une tasse d'eau) eau gommeuse; enfin du lait comme seule nourriture après le traitement pendant un jour ou deux.

ACIDES. — Les acides ont presque tous une action immédiate et terrible sur les tissus, qu'ils détruisent avec rapidité. Le succès du contre poison dépend donc surtout de la rapidité avec laquelle il est administré.

Une chaleur intense, une douleur aigüe, intolérable, depuis la bouche jusqu'à l'estomac. Des vomissements de liquides acides, mêlés de sang et de débris des tissus en désagrégation sont les premiers effets de ces poisons. Le pouls devient vite petit et irrégulier, la peau se refroidit, les pupilles se dilatent; l'aspect de l'intoxiqué est des plus alarmant.

On conçoit que les désordres organiques sont d'autant plus grands que l'acide ingéré était moins dilué.

L'*acide azotique* attaque *en outre* avec une extrême violence l'appareil respiratoire; l'*acide sulfurique* affecte un peu moins cet appareil mais ronge plus profondément les tissus. Les effets des autres acides ne sont pas moins violents, sauf ceux de l'*acide citrique* dilué.

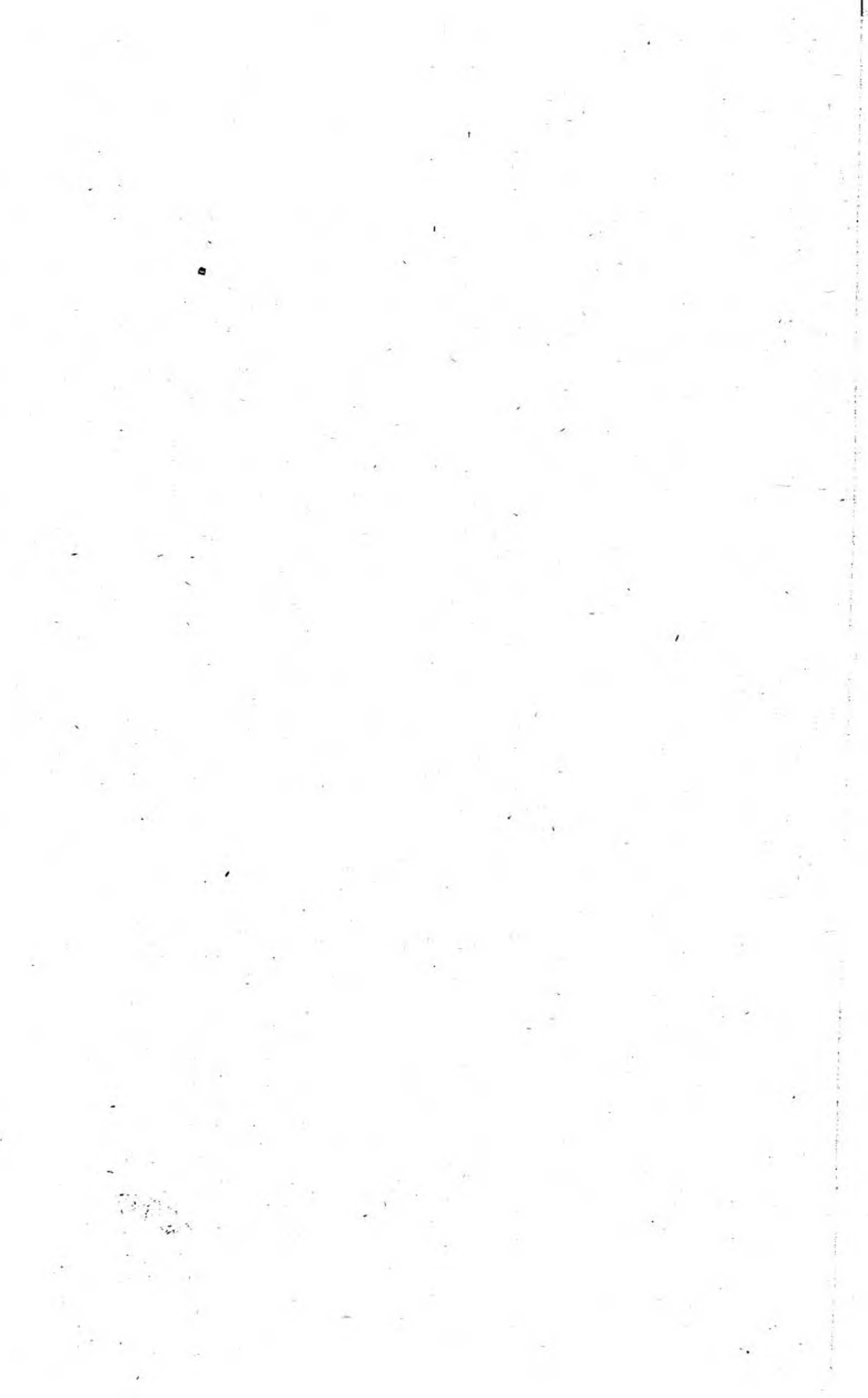
Le traitement consiste surtout dans l'absorption aussi prompte que possible d'une *base* (magnésie, eau de chaux, bi-carbonate de soude, eau de savon, craie) neutralisant l'acide. Mais, pour que l'antidote ait chance de contrebalancer les effets du toxique, il faut encore que la quantité absorbée de ce dernier ne soit pas trop forte. Quatre grammes d'acide sulfurique pur; huit grammes d'acide azotique ou d'acide oxalique; quinze grammes d'acide chlorhydrique pur peuvent entraîner la mort en une heure et même moins.

Si l'acide absorbé est très dilué, les effets moins violents et moins rapides sont mieux enrayés par les bases, mais, toujours à la condition qu'elles soient administrées immédiatement.

La médication à suivre, après l'absorption des contre-poisons, dépend surtout de l'importance des lésions produites par l'acide; le médecin appelé l'appréciera.

L'*acide pyrogallique*, non moins dangereux que les autres, puisque 5 grammes suffisent pour donner la mort, agit d'une façon assez différente. Il cause des frissons, des éructations phosphorescentes et à odeur d'ail prononcée, des vomissements qu'on ne peut guère arrêter, des douleurs





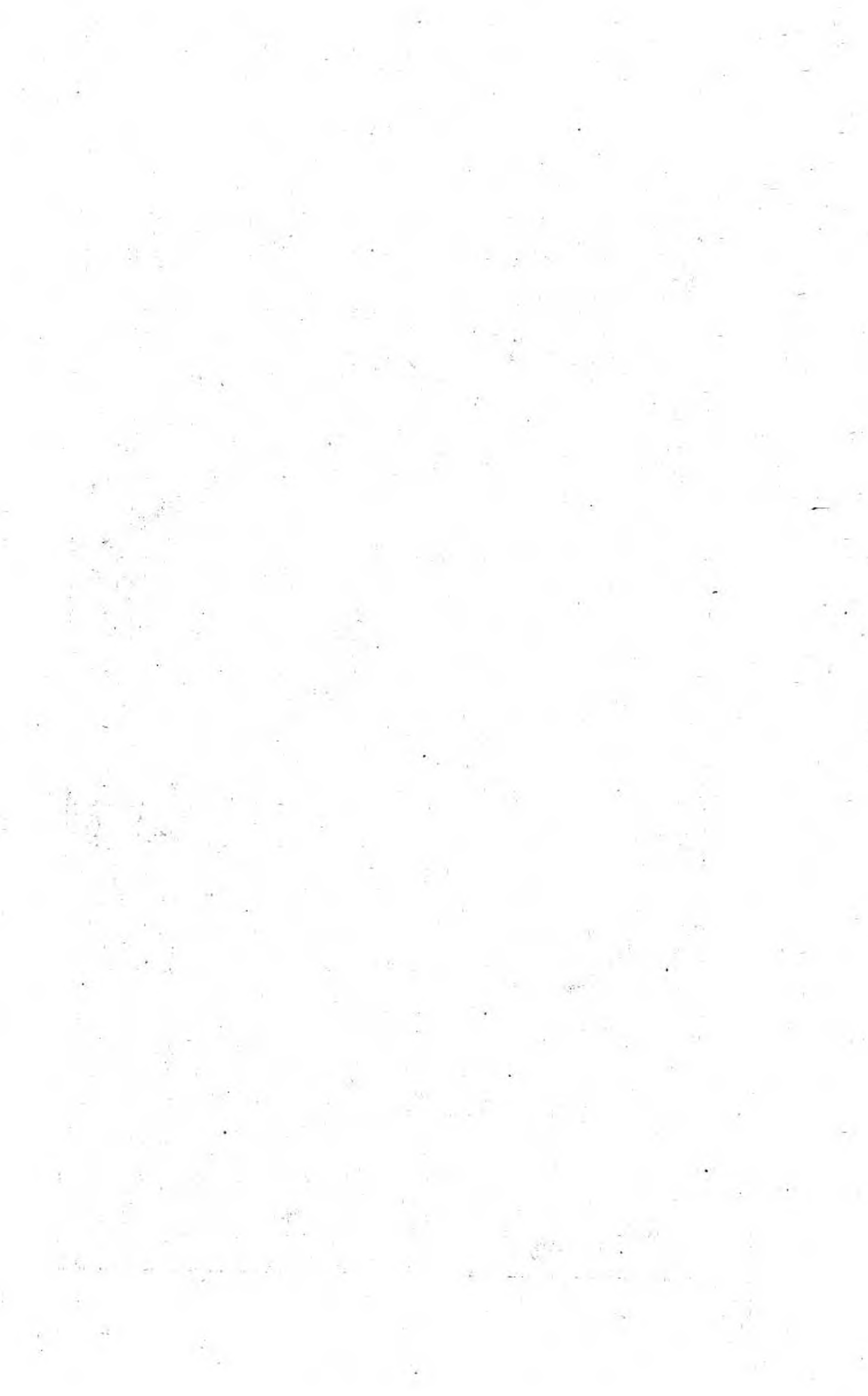


W. Croisés.

Préparé et Distribué



PORTRAIT DU VIOLONISTE JACQUES THIBAUD



vives à l'épigastre et dans l'abdomen. Le pouls s'accélère, la température du sujet s'abaisse; il tombe bientôt dans un collapsus profond.

Il faut combattre tout d'abord ces effets par l'absorption rapide d'un vomitif énergique (émétique ou ipéca), puis neutraliser l'acide non rejeté par l'absorption d'une base (magnésie calcinée, bicarbonate de soude, etc.) Activer la respiration au grand air et faire absorber si possible de l'oxygène. Administrer des stimulants (thé au rhum). Réchauffer les extrémités (bains de pieds très chauds, frictions, sinapismes).

Bichlorure de mercure (ou sublimé), employé pour le renforcement des images négatives, est un des plus toxiques produits employés en photographie. Il a une saveur métallique très prononcée, serre la gorge et cause de vives douleurs dans l'estomac (brûlures). Le visage se congestionne; les lèvres se gonflent; la peau se refroidit; la respiration devient difficile, les vomissements ne tardent pas à survenir, accompagnés de douleurs dans les reins, de diarrhée et de suppression des urines.

Il faut, au plus tôt, administrer des vomitifs pour débarrasser l'estomac du bichlorure de mercure non encore absorbé par l'organisme; puis des blancs d'œufs battus en neige et mélangés avec de l'eau ou du lait; à défaut d'albumine, de la colle de farine étendue d'eau. Enfin, eaux sulfureuses, puis des boissons émoullientes et des stimulants.

Vingt centigrammes de bichlorure de mercure suffisent pour entraîner la mort, mais ce sel est heureusement peu soluble. C'est néanmoins l'un des plus dangereux produits photographiques.

Bichromate de potasse, employé comme le bichromate d'ammoniaque pour la sensibilisation des papiers à épreuves pigmentaires (procédé au charbon, à la gomme et à la gélatine bichromatée), cause des crampes d'estomac, des douleurs abdominales, des crampes dans les membres, surtout dans les jambes, puis des vomissements. Le pouls devient faible, des sueurs parfois abondantes se produisent. On combat encore cet empoisonnement par des vomitifs d'abord, puis des absorptions de carbonate de magnésie; d'eau de chaux mélangée avec du lait ou de craie en poudre délayée dans de l'eau. Ensuite, boissons émoullientes et, s'il y a lieu, injections d'éther.

Cyanure de potassium. — Ce produit est plus dangereux encore que le bichlorure de mercure parce qu'il n'a pas de contre-poison d'une efficacité certaine.

L'intoxiqué éprouve de vives douleurs à l'estomac, devient faible, a peine à mouvoir ses membres; ses pupilles se dilatent; sa respiration se ralentit et devient pénible, puis parfois après une période courte d'insensibilité il est pris de contractures et de convulsions; la mort vient rapidement ensuite.

Faire absorber au plus tôt un mélange de sulfate de fer et de carbo-

nate de soude (30 gr. de chaque). Puis des vomitifs; de l'eau chlorée. Des stimulants: de l'ammoniaque (2 gr. dans de l'eau ou des inhalations); de l'éther chlorhydrique (2 gr.) des injections hypodermiques d'atropine (1 milligr.) ou de la teinture de belladone (30 gouttes); douches chaudes et froides alternativement; respiration artificielle; électrisation (1).

Mais toutes ces ressources exigent l'intervention d'un médecin habile, à décision prompte... et ce praticien arrive généralement trop tard, tant les effets du poison sont rapides.

L'Ether. — Au contraire des produits précédemment considérés, l'éther ne fait pas souffrir; il produit une sensation de chaleur dans l'estomac et une ivresse agréable.

Il faut lutter contre le prompt engourdissement du sujet par de fortes excitations: douches froides et chaudes alternées; respiration artificielle au besoin; inhalation de nitrite d'amyle.

Iode. — Le goût très âcre de l'iode met en garde contre son absorption. Néanmoins, comme de faibles quantités de ce produit ingérées entraînent des troubles assez graves, un imprudent peut être averti trop tard par la dégustation.

Sous l'action violente de l'iode la gorge se resserre. On éprouve une sensation de brûlure jusque dans l'estomac et des vomissements accompagnés de vertiges se produisent rapidement, souvent suivis de diarrhée.

Activer au besoin le rejet naturel de la substance toxique par des vomitifs. Faire absorber des substances qui neutralisent l'iode comme l'eau amidonnée, l'eau panée, le gruau, le blanc d'œuf, la magnésie calcinée. Donner des inhalations de nitrite d'amyle.

Nitrate d'argent. — Incolore et sans saveur, la dissolution du nitrate ou azotate d'argent dans l'eau peut être absorbée en assez grande quantité et produire, par désorganisation des tissus, en raison de l'action caustique puissante de la substance, une gastro-entérite grave.

Le sujet vomit sans retard une matière floconneuse blanche qui noircit vite à la lumière et révèle ainsi la nature du produit toxique absorbé.

Le sel de cuisine dissout dans de l'eau ou du lait, les blancs d'œufs, sont les contre-poisons du nitrate d'argent, mais il importe d'administrer le sel sans retard. Activer au besoin le rejet naturel du toxique par des vomitifs.

Oxalate de potasse. — Agit dans l'organisme comme l'acide oxalique: brûlure de la gorge, de l'épigastre, étouffements, crampes, vomissements jaunâtres, dilatation des pupilles, refroidissement de la peau.

Il faut se hâter de neutraliser le produit toxique par l'absorption

(1) Ag. Lumière.

de substances calcaires (craie délayée dans l'eau) 10 à 12 grammes de magnésie calcinée.

L'action de ce poison est violente et rapide, 4 grammes d'oxalate de potasse peuvent causer la mort.

Perchlorure de fer. — L'empoisonnement par ce produit a les mêmes symptômes que celui du nitrate d'argent, mais les matières vomies sont différentes.

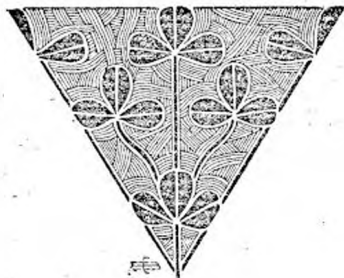
Après l'accentuation du rejet naturel par des vomitifs, administrer 2 grammes de tannin dans 100 centilitres d'eau. Le Ratanhia est aussi un antidote contre ce poison. Ranimer ensuite le sujet par des boissons stimulantes.

Térébenthine. — L'essence de térébenthine ne risque guère d'être buë par inadvertance à cause de son odeur surtout. En tous cas on ne saurait en avaler plusieurs gorgées sans s'en apercevoir. C'est un empoisonnement peu dangereux mais qui cause pourtant d'assez grands désordres dans l'économie, surtout sur les voies urinaires.

L'odeur de l'haleine, la dilatation des pupilles, l'irritation de la vessie et l'odeur prononcée de violette que prennent les urines sont caractéristiques de cette intoxication.

Administrer des vomitifs, des purgatifs salins (30 gr. de sulfate de magnésie); puis du lait et des boissons émoullientes.

J. CAZENAVE.



L'ACTUALITÉ



Nouvelle photographie de la couronne solaire. — M. Deslandres vient de communiquer à l'Académie des Sciences, de curieuses photographies prises par M. Audoyer, professeur à la faculté des sciences de Paris, à Philippeville, au moment de l'éclipse solaire du 30 août. M. Audoyer s'est servi d'un appareil photographique des plus simples et d'un objectif ayant une ouverture de 14 centimètres et 60 centimètres de foyer. Il a tiré quarante-quatre clichés, dont onze pendant la totalité de l'éclipse. Deux clichés obtenus une ou deux minutes avant la phase maxima montrent une silhouette de la couronne. La forme très régulière présente l'aspect caractéristique de l'époque du maximum des taches solaires. Sa largeur ne dépasse guère le rayon du soleil. Diverses protubérances sont nettement visibles sur la photographie. M. Deslandres conclut que cette photographie montre la possibilité d'obtenir en temps ordinaire la couronne solaire par des moyens particuliers qui diminueraient la lumière du soleil.

(*Matin*).

*
* *

Concours de Photographie réservé aux dames. — La Société photographique de la Gironde organise à nouveau son concours spécialement réservé aux dames.

Ce concours est gratuit pour la famille des sociétaires et des Sociétés affiliées. Les autres concurrentes devront joindre à l'envoi de leurs photographies une somme de 3 fr. pour compenser les frais.

Le nombre d'épreuves est fixé à six maximum, qui devront être remises ou envoyées franco chez le Secrétaire général de la Société, M. Leconte, rue Clément, 5, jusqu'au 15 novembre 1905, avant midi, dernier délai.

Tous les formats de 6 1/2 × 9 à 13 × 18, ainsi que les papiers sont admis, à l'exception des agrandissements.

Les épreuves, montées ou non, devront être expédiées à plat, sans cadre, et porter au dos une épigraphe qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée, portant à l'intérieur le nom et l'adresse de la concurrente. Tous les envois resteront acquis à la Société, sans qu'il y ait lieu à réclamation quelconque.

Des récompenses nombreuses, consistant en médailles, bibelots, articles de photographie, seront distribuées aux concurrentes, en raison de l'importance et de la valeur des envois.

Société de Photographie de Marseille, placé sous le patronage de l'Union Nationale des Sociétés de Photographie de France (Salon 1906, 4^e année).

RÈGLEMENT

Article premier. — Le Quatrième Salon international d'Art photographique, organisé par la Société de Photographie de Marseille, aura lieu à Marseille, dans l'Hôtel de la Société des Architectes des Bouches-du-Rhône, situé 84, Avenue du Prado.

La date d'inauguration est fixée au samedi 3 février et la clôture au dimanche 25 février 1906.

Art. 2. — Seules, les œuvres présentant un caractère artistique pourront y figurer. Les épreuves stéréoscopiques ne sont pas admises. Une section spéciale est réservée à la photographie des couleurs.

Art. 3. — Chaque œuvre devra être présentée séparément, encadrée ou montée sur bristol sous verre et indiquer au verso le titre et le nom de l'auteur.

Art. 4. — Le nombre d'œuvres à exposer pour chaque exposant ne pourra être supérieur à quatre. Les dimensions sont libres.

Art. 5. — Les œuvres exposées pourront avoir déjà figuré à d'autres Expositions, sauf à Marseille.

Art. 6. — Aucune œuvre ne pourra être retirée avant la clôture du Salon.

Art. 7. — Les emplacements sont gratuits.

Art. 8. — Les frais de transport et de douane, aller et retour, sont entièrement à la charge des exposants. En cas de débours par la Société de Photographie de Marseille, les retours seront faits contre remboursement de ces débours et pour les pays où le remboursement n'est pas admis, contre couverture préalable de ces mêmes débours.

Art. 9. — Les exposants qui voudraient voir une ou plusieurs de leurs œuvres reproduites dans le catalogue du Salon, sont invités à adresser au Secrétaire général, la somme de vingt francs par reproduction, ainsi que les épreuves tirées spécialement par eux sur papier citrate.

Art. 10. — Les demandes d'admission devront être adressées avant le 31 décembre, à M. Astier, secrétaire général de la Société de Photographie de Marseille, 11, rue de la Grande-Armée, à Marseille.

Les envois devront lui parvenir, franco à domicile, au plus tard le 15 janvier, délai de rigueur.

Art. 11. — La réexpédition des œuvres, admises ou non, sera faite port payé si tous les frais de retour ont été acquittés, si non, en port dû ou contre remboursement, dans la quinzaine qui suivra la clôture de l'Exposition.

Art. 12. — Le Jury d'admission, dont les décisions seront sans appel, sera composé de :

M. Alphonse Moutte, directeur de l'École des Beaux-Arts, président de l'Association des Artistes Marseillais; Mlle Laguarde, photographe amateur; MM. Valère Bernard, artiste peintre; A. Casile, artiste peintre; M. Cayol, critique d'art; Décanis, artiste peintre; J. Dubief, statuaire; Lombard, président de la Société des Architectes; Maistre, artiste peintre; A. Ponson, artiste peintre; Reynier, artiste peintre; J.-B. Samat, critique d'art; J. Silbert, artiste peintre.

Art. 13. — A chaque exposant, dont les envois seront parvenus dans les limites fixées par le règlement, les décisions du Jury seront communiquées dès le lendemain de sa réunion.

Art. 14. — La Société de Photographie de Marseille n'entend assumer aucune responsabilité du chef d'incendie ou autre; toutefois, elle prendra les mesures nécessaires pour éviter tous les risques.

Art. 15. — Chaque exposant, catalogué, recevra à titre gracieux, un objet d'art commémoratif. Le catalogue et le n° de Marseille-Revue Photographique, donnant le compte-rendu, seront adressés franco, sur demande, au prix de 1 franc.

Art. 16. — Pour en faciliter le retour, les caisses devront porter en caractères très apparents les noms et adresse de l'exposant, ainsi que le nombre des cadres qu'elles contiennent.

La stricte observation de cet article évitera les erreurs dont les exposants se plaignent quelquefois.

* *

Le Cercle d'études typographiques de Bruxelles organise pour le mois de février prochain, à l'occasion du X^e anniversaire de sa fondation, une Exposition Internationale de Photogravures et des procédés qui s'y rattachent, sous le haut patronage de M. G. Francotte, Ministre de l'industrie et du travail et sous la présidence d'honneur de M. E. Demot, sénateur, bourgmestre de Bruxelles.

Cette œuvre de vulgarisation rencontre de nombreuses sympathies tant en Belgique qu'à l'Étranger et son succès est dès à présent assuré.

Les participants trouveront là un excellent moyen de faire connaître leurs productions non seulement aux professionnels, mais au public en général.

Emplacements gratuits. Envoyer les adhésions sans retard dès à présent, au président du Cercle, 51, Marché au Charbon, Bruxelles.

* *

La revue *La propriété immobilière*, (8, chaussée d'Antin), organise un

Concours de Photographie exclusivement réservé aux Amateurs et dont le sujet est :

Une Villa, à la campagne ou au bord de la mer. Les récompenses attribuées aux meilleures épreuves consisteront en :

Un premier prix : une médaille de vermeil;

Trois seconds prix : médailles d'argent;

Six troisièmes prix : médailles de bronze.

Des mentions seront décernées aux épreuves méritantes.

Les Concurrents primés recevront en outre un abonnement d'un an à *La Propriété Immobilière*.

Il est fâcheux pour les concurrents éventuels que ce sujet n'ait pas été proposé au printemps dernier :

* * *

La 8^e *Exposition internationale de l'automobile du cycle et des sports* qui aura lieu au Grand-Palais des Beaux-Arts, du 8 au 27 décembre prochain, organise une exposition et un concours de photographies exclusivement sportives. — Envois au Grand-Palais, avant le 1^{er} décembre. Demandes d'admission dès à présent.

* * *

Le 8^e concours organisé pour le 15 décembre par le *Photo-Magazine* a pour sujet : Jeux d'enfants en plein air.

* * *

Le 12^e *Concours de la Revue de Photographie*, qui sera clos le 1^{er} janvier 1906, comprend les sujets suivants : Labour aux champs, scènes de chasse,

* * *

Le 19^e *Concours du Photo-Pêle-Mêle*, qui sera clos le 15 novembre, est consacré à l'interprétation photographique des fables de La Fontaine.

* * *

The Photographic News organisent des concours mensuels avec prix en argent et médailles. Le concours de novembre est consacré à la Stéréoscopie; celui de décembre aux Vues de projection.

* * *

En mars 1906, exposition de la *South London Photographic Society*. S'adresser pour renseignements à M. H. Creighton.

* * *

Sous le patronage du *Touring-Club de France*, un concours de photo-

graphie touriste est institué et sera clos le 31 décembre; il est ouvert aux membres de l'*A. A. P.* et du *T. C. F.*

* * *

Rappelons que le concours Fleury-Hermagis sera clos le 31 décembre prochain.

* * *

Le *Club alpin* organise un concours et exposition de photographies de montagnes pour le 30 novembre. Pour renseignements, écrire au *Club alpin*, 30, rue du Bac, Paris.

* * *

Le 12 décembre, aura lieu l'exposition de la *Southsea Photographic Society*. Ecrire à M. F.-J. Lawton, 5 Pembroke Road, Portsmouth.

* * *

53^e concours du *Journal des Voyages* : Scènes de pêche, clôture le 31 décembre.

LE POUSSET.





LE SANCTUAIRE



TOUT évolue; tout se modifie.

Comme les autres émanations humaines, le sanctuaire de l'amateur photographe s'est transformé. Le laboratoire obscur n'est plus ce qu'il était jadis, — le laboratoire perfectionné s'entend !

Et rien de plus normal en somme, puisque les travaux qu'on y effectue aujourd'hui sont fort différents de ceux qu'on y accomplissait autrefois. Autres procédés, autres moyens, autres locaux.

Or, tout d'abord, ils ont vécu les anciens revêtements des murailles en papiers ou en étoffes noirs qui assombrissaient toutes les « officines » photographiques de nos pères.

On sait que les seules radiations artificielles, très dangereuses pour les surfaces ultra sensibles, sont les radiations directes. Des rayons réfléchis, il est permis de faire beaucoup moins de cas, surtout à bonne distance du foyer radiant : lampe, bougie, bec de gaz ou ampoule électrique.

En conséquence, des murs clairs, et même des murs blancs. Et, pour que ces murs n'accrochent point les poussières, fléau de la photographie, qu'ils soient peints au ripolin.

Cette peinture se lave... et quand elle finit par s'altérer, il est facile de la renouveler.

Les petits placards de développement ont aussi fait leur temps. Plus de cabinets exigus. L'hygiène réclame de l'espace : un « cube d'air » suffisant. Désormais, les laboratoires seront plutôt vastes que réduits, facilement aérables en outre, car, on y fait usage de substances et de produits dont les vapeurs nocives ou désagréables ne seraient pas tolérées en accumulation dans un espace trop restreint. (Formol, acétone, ammoniac, etc., etc.)

*
* *

Avec les nouveaux procédés de développement, de virage, de fixage, avec les procédés pigmentaires en particulier (gomme ou gélatine bichromatée), les petits récipients d'eau, les gentils barils de verre à robinet, d'une contenance de 10 à 20 litres, qui donnaient satisfaction à nos prédécesseurs dans l'amateurisme photographique, seraient des approvisionnements d'une ridicule insuffisance.

L'eau *courante* désormais s'impose. Il la faut conduite sur un bassin, une vaste cuve, ou, tout au moins, un évier d'assez grandes dimensions (environ 50×60).

Il faut aussi de l'eau chaude pour nombre d'usages photographiques nouveaux, ou redevenus de mode grâce à des perfectionnements, comme le procédé au charbon et les épreuves à la gélatine ou la gomme bichromatée précitées. Néanmoins, cette dépense d'eaux à températures variées ne doit pas entraîner l'humidité du laboratoire. D'où, la nécessité d'une chaufferie sèche comme celle d'un petit poêle à gaz, au pétrole ou à l'alcool, absorbant la vapeur d'eau de l'air et fournissant au besoin l'eau chaude à employer.

*
* *

Très perfectionnés, les appareils à main sont devenus inséparables de l'amateur. Ils lui permettent en tous temps de satisfaire son application chère. Mais ils ont un corollaire inévitable: l'agrandissement. Et celui-ci s'exécute, avec plus d'économie de temps et d'argent, avec plus de facilité aussi, par la lanterne de projections fournissant des épreuves positives directes qu'au moyen d'une chambre noire à trois corps qui oblige à faire deux clichés.

Or, la lanterne à projections, pour le cas de ces agrandissements, s'emploiera dans un local obscur. Seconde raison pour que le laboratoire ne soit pas trop petit mais assez vaste, au contraire, afin de permettre cette utilisation.

*
* *

Quelques rayons ou étagères; une table plutôt grande, en simple bois blanc, mais, recouverte d'une toile cirée ou d'un linoléum; deux chaises et une armoire constituent un mobilier suffisant pour le « sanctuaire ».

Ceci dit, comment peut-on établir le laboratoire en question dans nos installations locatives modernes des grandes villes ?

A vrai dire, elles ne s'y prêtent guère, et les plus récentes, les plus perfectionnées sont justement les moins favorables à cette installation.

Dans la maison moderne, l'espace est si étroitement mesuré, le luxe

décoratif a pris un tel développement qu'il est malaisé d'y trouver la place du laboratoire photographique.

Dans ces immeubles, la seule ressource est de consacrer aux manipulations de la photographie une chambre à coucher supplémentaire qu'on affecte à cet usage en la faisant aménager *ad hoc*.

On y fait tout d'abord installer les conduites d'eau indispensables et le bassin, la cuve ou l'évier précédemment prévus.

On remplace les tentures des murs par un bon enduit de peinture à l'huile et l'on fait enfin recouvrir le plancher d'un épais linoléum.

Il ne reste plus alors qu'à défendre la pièce contre la pénétration intempestive de la lumière du jour avec une occlusion spéciale des portes et fenêtres.

Une double porte étoffée débordant largement les joints des portes normales donne une protection convenable.

Un simple rideau noir épais, double au besoin, et qui déborde largement sur les joints des portes peut aussi suffire.

Pour les fenêtres, le même mode de fermeture est applicable, mais, il importe que les recouvrements soient là très étroitement ajustés, car, il y a bien plus de danger d'introduction de la lumière solaire par les fenêtres que par les portes.

On augmentera d'ailleurs beaucoup la sécurité, pour ces dernières ouvertures, en garnissant intérieurement les volets d'une étoffe noire, épaisse et serrée, en laine de préférence.

* * *

La question de l'éclairage se pose pour achever l'installation confortable et commode du laboratoire obscur, car, les lampes, lanternes et bougies, sont des moyens médiocres. La bougie tache et fond dans les lanternes ; les huiles tachent, fument et donnent des éclairages faibles. Le gaz, avec l'incandescence serait un meilleur éclairage, mais, le meilleur est encore l'électricité.

On fait aujourd'hui des ampoules électriques en verre rouge rubis d'un inactinisme excellent pour la photographie, et, ces ampoules soit fixes, soit mobiles (au bout d'un fil), sont d'un usage très pratique. Il est facile de leur adjoindre d'autres ampoules en verre orangé, vert ou blanc, qui permettent de varier les natures d'éclairage suivant les besoins.

Trois ou quatre boutons de commande suffisent alors pour donner à volonté toutes les radiations utiles aux diverses manipulations photographiques. C'est l'idéal, actuel, de l'éclairage artificiel pour le laboratoire... et dans le prix total d'une bonne installation cela ne forme pas un chiffre assez élevé pour faire reculer devant la dépense ; il y a donc lieu de recommander l'électricité.

F. DROMART.



L'A. B. C. de la Photographie



III



IMPRESSIION LUMINEUSE. — La lumière solaire, qui nous paraît blanche, est composée d'une série de radiations qu'on voit très bien quand on interpose un prisme entre un rayon de soleil et une surface blanche : une feuille de papier, par exemple.

Le faisceau de rayons qui pénètre par une des faces du prisme (voir la figure 1), sort par la face opposée, légèrement dévié et éparpillé en une série de rayons ou radiations différenciées par leurs couleurs. Les radiations colorées, qu'on voit fort bien étalées sur la surface blanche formant écran récepteur des rayons, vont du rouge sombre, presque invi-

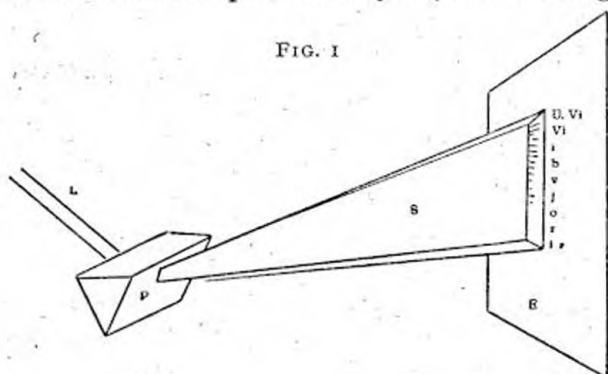


FIG. 1

L. rayons lumineux solaires; P. prisme; S. spectre solaire, radiations de la lumière solaire; E. écran récepteur des radiations; UVi ultra violet, Vi violet, i indigo, b bleu, v vert, j jaune, o orange, r rouge, ir infra rouge.

sible (infra-rouge) au violet, presque invisible (ultra violet), en passant par les tonalités rouge, orangé, jaune, vert, bleu, indigo et violet. Ce sont les radiations solaires décomposées par le prisme (analyse spectrale).

Or, il importe de savoir que ces di-

verses radiations n'ont pas toutes la même action sur les surfaces sensibles employées en photographie et particulièrement sur les plaques et pellicules avec lesquelles on fait les clichés négatifs ou phototypes.

Les radiations bleues, indigo, violettes impressionnent beaucoup plus ces surfaces que les radiations vertes, jaunes et orangées; et les

radiations rouges n'ont plus qu'une très faible action sur le gélatino-bromure d'argent.

Nos yeux, d'autre part, n'ont pas la même sensibilité que la plaque photographique pour les diverses radiations solaires, les radiations bleues et violettes sont peu perçues par nos organes de vision, tandis que les radiations du jaune-verdâtre, du vert et du jaune, les impressionnent beaucoup.

Le tableau suivant donne, du reste, la mesure de ces visibilités :

<i>Couleurs</i>	<i>Sensibilité.</i>
Rouge	0.07
Jaune	5.38
Jaune-verdâtre	7.58
Vert	6.40
Bleu	2.70
Violet	0.13

(A. MULLIN).

Enfin, il faut savoir encore que les radiations infra-rouge, rouge et même les radiations jaunes (radiations caloriques), traversent mieux notre atmosphère que les autres radiations. D'où il résulte qu'au lever et au coucher du soleil, c'est-à-dire quand l'astre, très près de l'horizon, nous éclaire obliquement et que ses rayons doivent traverser une épaisseur atmosphérique plus grande pour nous parvenir, la lumière solaire contient moins de radiations violettes, bleues et vertes que de radiations rouges, orangées et jaunes.

Et ceci explique comment la plaque photographique s'impressionne beaucoup moins bien au lever et au coucher du soleil, même quand il nous semble qu'il y a encore ou déjà une abondante lumière.

Ainsi, par elle-même, la lumière solaire a des variations de qualité, au point de vue photographique, qui ne correspondent pas à ce que nous percevons par nos yeux, et il faut en tenir compte en modifiant le *temps de pose*, avec l'obturateur de l'appareil, — ou la quantité de lumière transmise par l'objectif au moyen du diaphragme.

Si, par exemple, à 5 heures du matin, en plein été, quoiqu'il fasse grand jour, la lumière solaire est quatre fois moins *photogénique* (c'est-à-dire *active* sur les plaques sensibles) qu'à midi, il est évident qu'il faut alors donner à la surface photographique une durée d'impression lumineuse quatre fois plus grande qu'au milieu du jour, — ou faire pénétrer dans l'appareil quatre fois plus de lumière pendant la même durée de temps, si le diaphragme de l'objectif permet cette augmentation de l'éclairement.

La façon dont le sujet visé est éclairé a aussi une très grande importance. Il est en plein soleil ou à l'ombre : dans le premier cas, il reçoit directement les rayons du soleil; dans le second, il ne reçoit que des

rayons réfléchis; ce que l'on appelle de la *lumière diffuse*. Or, au point de vue photographique, la lumière directe du soleil est quatre à cinq fois plus « photogénique » que la lumière diffuse. Enfin, la lumière diffuse d'un ciel légèrement couvert de nuages est encore moins photogénique que celle d'un ciel pur, et, par un temps très couvert, sombre, la lumière diffuse devient tellement insuffisante pour impressionner les plaques sensibles que les grandes rapidités d'obturation pour l'instantané ne peuvent plus être employées, même avec les plus grandes ouvertures de diaphragme des objectifs ordinaires.

Ainsi, les variations dans la quantité et dans la qualité de la lumière solaire sont considérables du matin au soir et suivant l'état de l'atmosphère. Les mêmes causes (état de l'atmosphère et hauteur du soleil sur l'horizon) entraînent naturellement des différences dans la quantité et la qualité de la lumière d'une saison à une autre.

Il n'y a pas encore un moyen bien pratique d'apprécier exactement toutes ces variations; il faut se borner à en tenir compte le mieux possible et acquérir, par une expérience assez longue « le sentiment » du temps de pose convenable avec les éléments dont on dispose (objectif, diaphragmes et surfaces sensibles). Mais, par bonheur, les plaques photographiques et les méthodes de réduction de l'image latente permettent des écarts de pose considérables de telle sorte qu'une estimation même très approximative de la quantité et de la qualité de la lumière n'empêche pas de faire de bons phototypes. Néanmoins, pour éviter autant que possible les insuccès complets et pour se rapprocher davantage du meilleur temps de pose convenable parce que celui-ci donne les meilleurs phototypes, il convient de savoir tout ce que nous venons d'indiquer et tout ce qu'il nous reste encore à dire au sujet de la transmission des images par l'objectif (1).

(1) En raison de la qualité photogénique des diverses radiations du spectre solaire on conçoit, en outre, que, suivant leurs couleurs, les sujets visés impressionnent plus ou moins les surfaces sensibles. Les variations proportionnelles à cet égard sont énormes; elles sont appréciées très approximativement dans le tableau suivant :

<i>Couleurs.</i>	<i>Temps de pose.</i>
Blanc (maximum d'action photogénique)	1
Bleu clair et violet clair	1,5
Gris clair, bleu foncé et violet foncé	3
Gris foncé, jaune clair et vert clair	6
Brun clair	6,5
Rouge clair et orangé	7,5
Brun foncé	15
Vert, jaune et rouge foncés	16

(A. LONDE).

Mais les sujets à reproduire sont rarement d'une seule couleur (monochromes); ils se présentent au contraire le plus souvent avec des nuances nombreuses (polychromes) et très compliquées. De plus, l'éloignement et, dans le cas de l'instantané, la vitesse de déplacement du sujet sont encore des éléments qu'il faut considérer.

*
**

L'objectif, comme nous l'avons expliqué dès le début (1) est indispensable pour donner à l'image réduite qui se forme dans la chambre noire, la netteté qui convient.

Nous indiquerons, plus tard, en étudiant tour à tour les divers genres d'objectifs, comment ceux-ci transmettent les images et absor-

A cet effet on a dressé des tables comme la suivante (table de Dorval, modifiée par M. R. Clément), qui ne donne pas une évaluation exacte du temps de pose, mais seulement une approximation proportionnelle propre à servir d'« indication ».

SUJETS		Au soleil		A la lumière diffuse		Par temps sombre
		Plein jour	Matin et soir	Plein jour	Matin et soir	
Vues panoramiques	Sans premiers plans	1	2	2	4	6
	Avec verdure bien éclairées.	2	4	4	8	12
	— mal éclairées.	2,5	5	5	10	15
Vues avec premiers plans	Tout en pleine lumière avec monuments blancs.	2	4	4	8	12
	Avec grandes parties d'ombre, verdure ou monuments sombres.	3	6	6	12	18
	Avec éclairage par derrière.	4	8	—	—	—
	Dessous de bois, rivières ombragées, excavations de rochers.	10	20	25	40	60
Portraits et groupes	En plein air	4	8	12	24	40
	Dans un atelier.	—	—	50	100	150
	Dans un appartement (modèle à un mètre de la fenêtre).	—	—	100	200	300
Intérieurs	Appartements, églises (parties voisines des fenêtres).	12	24	24	48	80
	Reproductions	Photographies, gravures	6	12	12	24
	Agrandissements des clichés (le positif placé près d'une fenêtre bien éclairée au Nord)	2	4	4	8	12

Enfin, dans le cas de la photographie instantanée, il faut aussi tenir compte de la vitesse du mouvement du sujet visé et de la façon dont il se déplace par rapport à l'angle qu'embrasse l'objectif.

En effet, l'objectif embrasse un angle quelconque B. A. C. qui grandit avec la distance. Or, si l'objet visé passe dans l'angle de l'objectif très près de celui-ci de *a* à *b* par exemple, il aura vite traversé l'angle optique; il faudra donc pour le photographe une obturation très rapide, c'est-à-dire un temps de pose très court, et par contre, une grande quantité de lumière. Si le sujet va de *c* en *d*, à une distance bien plus grande de l'objectif, il traversera bien moins vite l'angle optique; une obturation moins rapide et une quantité de lumière moins abondante pourront être employées. Pour la même raison le temps de pose pourra être encore augmenté et la quantité de lumière réduite, si le sujet au lieu de traverser l'angle optique perpendiculairement à son axe A. X., le traverse obliquement, allant par exemple de *f* en *h* (fig. 2).

En d'autres termes, la vitesse de l'obturation et la quantité de lumière doivent être d'autant plus considérables, que le sujet visé se déplace plus près de l'objectif et dans un plan plus transversal à l'angle optique, c'est-à-dire plus perpendiculaire à l'axe de cet angle.

(1) L'A. B. C. de la photographie, premier article, n° de juillet 1905, n° 1, Série nouvelle.

bent une plus ou moins grande partie de la lumière qui les traverse. Pour le moment, afin de simplifier, nous restons dans la généralité et nous nous contenterons de considérer les modifications que l'on peut apporter dans la quantité de lumière transmise à la lumière sensible par l'objectif.

Tout d'abord, il faut noter que le verre absorbe 3 à 10 % de la lumière qui le traverse, par millimètre d'épaisseur des lentilles lorsque les rayons frappent perpendiculairement le système optique.

Dans les objectifs composés de plusieurs lentilles ayant chacune plusieurs millimètres d'épaisseur, la perte de lumière est donc très importante.

On réduit encore la lumière transmise par l'objectif, en la limitant par une ouverture circulaire fixe, déterminée, qui supprime l'éclairement des bords des lentilles afin d'éviter des déformations particulières des images.

Ces réductions, dues à la matière elle-même (verre) et à l'ouverture maximum de l'objectif, étant faites, il reste au système optique un pouvoir de transmission de la lumière déterminé (luminosité de l'objectif) que l'amateur peut encore réduire ou augmenter dans des proportions énormes, soit par l'interposition de petits écrans métalliques, percés de trous plus ou moins grands (diaphragmes) qui se placent devant les lentilles ou au milieu des systèmes optiques symétriques, soit par la durée des

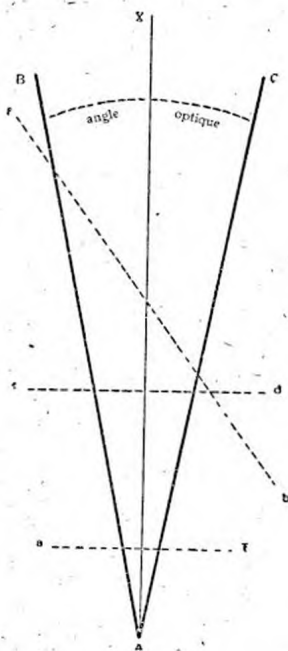


FIG. 2

temps de pose que l'obturateur commande et qui peuvent aller, en général, du 100 ou 150^e de seconde, jusqu'à plusieurs minutes ou plusieurs heures.

Dans les objectifs soignés, les diaphragmes isolés, percés de trous de diverses grandeurs, sont remplacés par un système de lames métalliques mobiles, à recouvrement, qui forment, dans l'axe des lentilles, une ouverture circulaire dont on fait varier la grandeur à volonté, par le déplacement symétrique des lames (Diaphragme-iris).

*
* *

Les plaques sensibles du commerce (nous ne considérons ici que



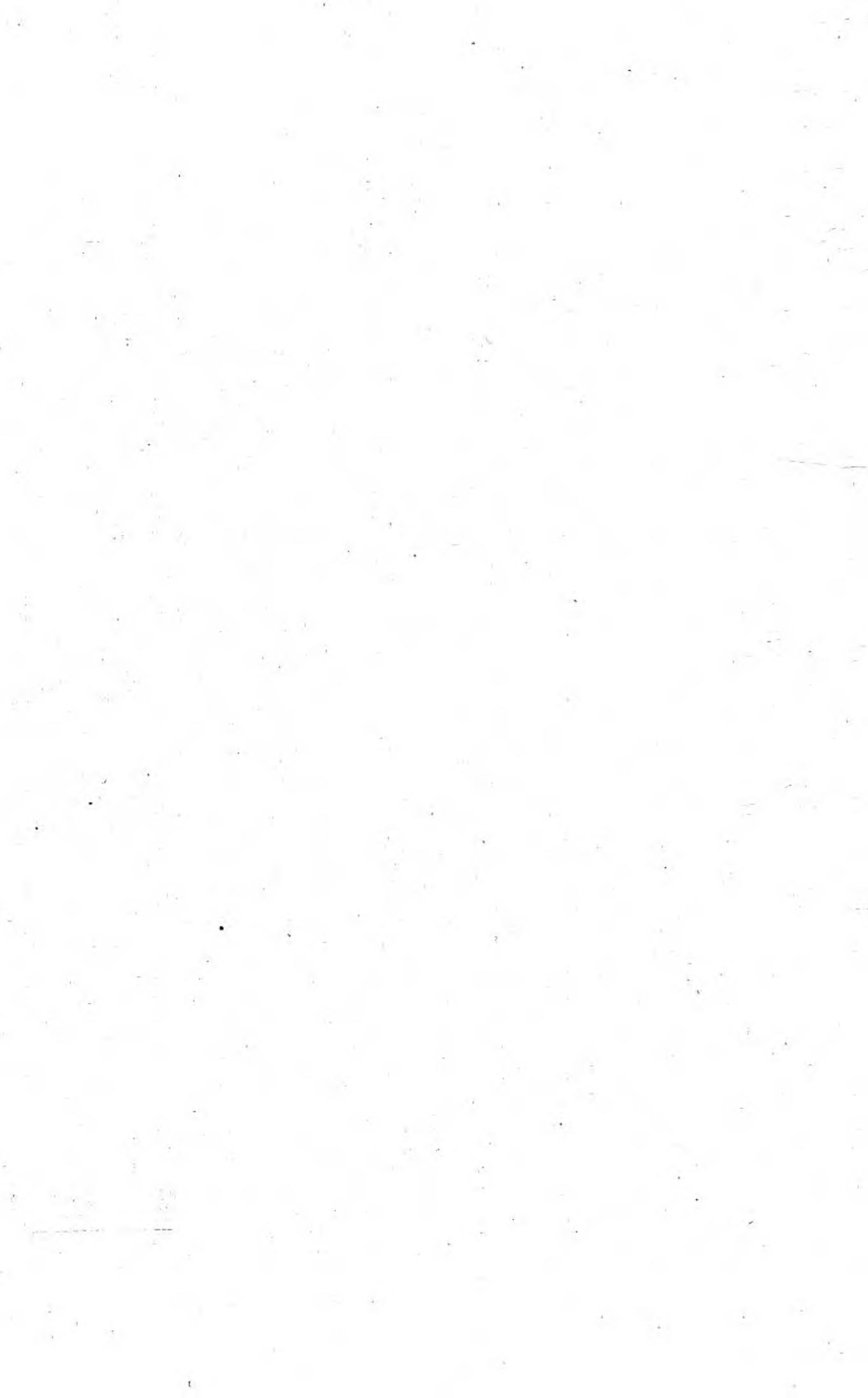




J. LEROIX.

Priest et Dubois et Ch. Puleux.

LA BÉNÉDICTION DE LA MER



les plaques françaises pour simplifier), sont d'autre part fabriquées, pour divers usages, suivant des formules d'émulsion qui fournissent trois à quatre types principaux de *plaques lentes*, *plaques rapides*, *plaques extra-rapides ou instantanées* et enfin un dernier type, plus rapide encore que les instantanées, créé depuis peu par l'industrie des surfaces sensibles.

Les plaques lentes et les plaques rapides ordinaires, sont réservées à des usages particuliers et à divers travaux de reproduction. L'amateur n'emploie guère que les plaques instantanées ou extra-rapides, dont la sensibilité excessive répond à tous ses besoins.

En une très petite fraction de seconde (bien inférieur au $\frac{1}{150^e}$), ces plaques sont parfaitement impressionnées si l'éclairage du sujet est suffisant, or, la plupart des appareils sont munis d'obturateurs qui ne donnent pas des instantanéités aussi rapides.

La « capacité » de reproduction de ces plaques, étant en somme très supérieure au rendement des obturateurs usuels, n'est pas à considérer dans la pratique courante.

*
**

Enfin les révélateurs ou « bains réducteurs » ont également une capacité de réduction qui fait apparaître les plus faibles images latentes, quand ils sont judicieusement employés.

Tout, dans l'impression lumineuse, dépend donc de l'appréciation et de l'emploi de l'éclairage.

La sensibilité des plaques étant un élément écarté dans la pratique courante avec les émulsions de gélatino-bromure d'argent pour l'instantané, et, le pouvoir réducteur des bains de développement étant également considéré comme plus que suffisant pour tous les cas, il ne reste à considérer que les principaux facteurs suivants :

— *La latitude du lieu*, car l'intensité de la lumière solaire en dépend. Plus on s'écarte de l'équateur, plus la luminosité normale et photogénique du jour décroît, et cette décroissance est sensible, même pour de faibles écarts. Ainsi, la lumière du jour est déjà beaucoup plus grande, en hiver surtout, à Marseille qu'à Paris.

— *L'époque de l'année*, mois par mois; la somme de lumière étant beaucoup plus grande en Été qu'en Hiver, surtout à partir des régions dites tempérées.

— *L'heure du jour*, en raison, comme nous l'avons déjà expliqué, de la hauteur du soleil au-dessus de l'horizon (Considération ou rapport direct avec l'époque de l'année et la latitude du lieu).

— *L'état du ciel et de l'atmosphère.*

— *La couleur ou la tonalité dominante du sujet.*

— *La distance du sujet.*

— *La luminosité de l'objectif.*

En tenant compte approximativement, mais autant que possible, de toutes ces conditions, l'amateur possède, pour corriger les écarts considérables de l'éclairage, — sa surabondance ou son insuffisance.

1° — La durée du temps de pose qu'il peut faire varier depuis le $1/100^e$ ou le $1/150^e$ de seconde, avec les bons obturateurs ordinaires, jusqu'à une durée de plusieurs heures (quand il s'agit, naturellement, de la reproduction d'objets immobiles).

2° — La réduction de l'admission de la lumière transmise à la plaque, au moyen des diaphragmes de l'objectif.

3° — La conduite rationnelle du développement de l'image latente qui permet, malgré des écarts de pose énormes, d'obtenir des images négatives, si non parfaites, du moins satisfaisantes.

(*A suivre.*)

E. NIBEL.





L'Invention nouvelle



Sous le nom de *Bis-Telar*, la « Société d'optique » (ancienne maison Emil Busch de Rathenow, Allemagne), lance un nouvel objectif à court foyer qui a pourtant les qualités des objectifs à long foyer et donne des images relativement comparables à celles des télé-objectifs, mais avec plus de luminosité, ce qui permet mieux l'instantané. Cet objectif nouveau qui travaille à F. 9 est d'un prix modique puisqu'il varie suivant les formats et les montures, avec ou sans obturateur ordinaire (du 6 1/2 × 9 au 13 × 18) entre 40 francs ou 60 francs et 85 francs ou 88 francs.

*
**

Acétol en poudre acide. Révélateur pour développement lent et autres, sans matériel spécial (H. Reeb, fabricant). — L'acétol est une combinaison de plusieurs révélateurs, sous forme de poudre acide, dosée de façon à effectuer le développement en un temps moyen de 8 à 12 heures environ, selon le temps d'exposition.

Cette méthode réussit avec les clichés de toute nature, quel que soit le temps de pose. Seules, les fortes surexpositions pourront quelquefois gagner trop d'intensité, mais jamais au détriment de la pureté qui reste parfaite.

L'emploi de cuvettes spéciales est inutile, car le développement se fait très bien à plat sans qu'il soit jamais besoin d'agiter le bain. Malgré cela, il ne se produit aucun de ces accidents presque inévitables dans les mêmes conditions avec les révélateurs alcalins; c'est-à-dire ni dépôts, stries, marbrures ou décollements, etc.

Le laboratoire obscur lui-même, jusqu'ici indispensable, peut à la rigueur être supprimé. Pour cela, il suffit d'introduire dans le bain les plaques le soir, à la nuit, dans une chambre quelconque bien obscure, éclairée seulement par la lanterne à verres rouges, et de les abandonner jusqu'au lendemain après avoir recouvert la cuvette d'un couvercle en carton. Le moment de fixer étant venu, on procédera à cette opération comme d'habitude, mais cette fois sans avoir besoin de faire l'obscurité,

simplement en s'éclairant d'une bougie ou même de la lumière diffuse du jour.

On conçoit, en effet, que puisque le bain exige plusieurs heures pour faire son effet, il n'aura pas le temps de voiler les plaques pendant les quelques instants qui séparent le développement du fixage.

L'expérience confirme d'ailleurs cette façon de voir.

* * *

Objectifs « Apoquartz » de M. Morin. — La Grande Fabrique française d'Optique dont l'usine est à Ligny-en-Barrois (Meuse) a construit depuis 3 ou 4 ans des objectifs dont une partie est en quartz, substance qui, comme on sait, présente en optique des propriétés très particulières, permettant de résoudre des questions insolubles avec d'autres substances, et notamment celle de laisser passer tous les rayons chimiques.

L'inventeur M. Morin, a du reste au cours de ses études, été amené à faire aussi d'autres combinaisons très avantageuses, dans lesquelles le quartz est éliminé (d'où apoquartz) ce qui permet d'obtenir des prix de vente moins élevés; la rapidité est aussi très grande, car pour compenser l'arrêt d'une partie des rayons chimiques, que donnent tous les verres autres que les quartz, on a, par contre, la possibilité d'augmenter beaucoup l'ouverture utile.

Toutes les matières constituantes sont d'origine française; l'objectif répond aux meilleures conditions d'anastigmatisme, d'achromatisme et de convergence; il est symétrique par rapport au plan du diaphragme. L'objectif pour 9×12 a une distance focale de 130 m/m . A l'ouverture $1/7-5$; la plaque est largement couverte et la netteté est notablement meilleure sur le cliché que sur le verre dépoli. On peut même faire du 13×18 sans diaphragmer.

En réalité l'apoquartz est un objectif universel qui peut être utilisé pour les portraits, groupes, paysages, architecture, intérieurs et agrandissements. Sa grande clarté permet d'obtenir des instantanés en toutes saisons, même par un temps sombre. A pleine ouverture l'image obtenue est nette jusqu'aux bords dans un angle de 65° , diaphragmé à petite ouverture l'angle embrassé étant de 90° , convient aux vues qui se font habituellement avec un grand angulaire.

L'apoquartz se trouve à Paris, 87, rue Turbigo, dépôt de la Grande Fabrique d'optique.



La Manière de faire



Tons chauds sur papiers au gélatino-bromure par développement. — D'après notre confrère *The Bromide Monthly*, la *Revue de Photographie* décrit comme suit la manière de faire pour obtenir les tons chauds sur papiers au gélatino-bromure d'argent. On prépare le bain ci-après :

<i>Solution A</i>	Sulfite de soude.	40 gr.
	Carbonate de potasse.	30 —
	Eau chaude.	100 cc.
	Adurol	5 —

Ajouter l'adurol après dissolution des autres sels.

Pour obtenir directement au développement des tons bruns chauds, après avoir déterminé la pose normale de l'épreuve, doubler la pose et développer dans la solution ci-contre :

<i>Solution A.</i>	30 cc.
Eau	600 —
Bromure de potassium à 10 %.	50 gouttes
Carbonate d'ammoniaque à 10 %	50 —

Le développement sera d'environ trois minutes.

Pour obtenir des tons rouges, l'exposition devra être de huit à douze fois le temps normal et le révélateur constitué de la façon suivante :

<i>Solution A.</i>	30 cc.
Eau	3.000 —
Bromure de potassium à 10 %.	50 gouttes
Carbonate d'ammoniaque à 10 %	150 —

Le développement durera environ de quinze à trente minutes.

En modifiant ces proportions, on peut obtenir des teintes intermédiaires.

On obtient aussi ces tons chauds sur les papiers du genre Velox avec les solutions suivantes :

<i>Solution A</i>	Sulfite de soude.	40 gr.
	Hydroquinone	3 —
	Iconogène	4 —
	Eau.	280 —
<i>Solution B</i>	Carbonate de soude.	12 gr.
	Hydrate de soude.	2 —
	Bromure de potassium	0.30
	Eau	140 cc.

Développer avec une partie de la solution A, une partie de vieux bain et quantités égales de la solution B et d'eau pour les tons sépia. — Pour les tons plus chauds, il ne faut employer que du vieux bain avec addition de la solution B.

(*Revue de Photographie*).

DE-CI DE-LA



L'insolubilisation de la gélatine bichromatée. — L'emploi de la gélatine bichromatée, qui se généralise chaque jour davantage, a inspiré à MM. Lumière frères et A. Seyewetz l'idée de faire une étude très approfondie de l'insolubilisation de la gélatine bichromatée en partant des excellents travaux scientifiques publiés en 1898 par le Dr Eder de Vienne sur ce sujet.

Le problème à résoudre comportait deux parties distinctes :

1° La lumière agissant sur la gélatine imprégnée de bichromate de potassium, réduit-elle seulement ce dernier à l'état de sesquioxyde de chrome ou bien se forme-t-il avec l'excès de bichromate, du chromate de chrome, comme l'a indiqué Eder?

2° La composition de la gélatine bichromatée insolubilisée correspond-elle à une combinaison définie ou bien varie-t-elle avec la concentration de la solution de bichromate et la durée d'exposition à la lumière?

Les expériences faites par ces auteurs montrent que dans l'action de la lumière sur la gélatine imprégnée de bichromate de potassium, on peut admettre, que l'acide chromique est réduit à l'état de sesquioxyde de chrome et que la potasse est libérée. Elle forme avec l'excès de bichromate de potassium, du chromate neutre dont la quantité augmente avec la durée d'exposition. A mesure que celle-ci se prolonge, la réduction du bichromate devient de plus en plus lente.

La formation de chromate de chrome par réaction du sesquioxyde de chrome sur l'excès de bichromate est également confirmée par leurs expériences, mais sans qu'il soit possible de prouver par l'analyse que le composé formé répond à la composition du chromate de chrome normal Cr^2O^3 , CrO^3 .

Les analyses donnent, en effet, toujours des résultats correspondant à un composé renfermant très peu d'acide chromique par rapport au sesquioxyde de chrome. Elles ne peuvent, du reste, offrir aucune garantie d'exactitude pour divers raisons particulières. L'action du sesquioxyde de chrome précipité sur le bichromate de potassium ne permet pas non plus d'admettre la formation du chromate de chrome normal. La quantité de chrome que fixe la gélatine bichromatée insolubilisée par la lumière n'est pas constante comme dans l'insolubilisation directe par le sesquioxyde de chrome. Elle varie avec la concentration de la

solution de bichromate et la durée d'exposition à la lumière. Sa teneur en sesquioxyde de chrome peut varier de 0,39 à 10 gr. pour 100 gr. de gélatine.

Dans cette teneur n'est pas compris l'acide chromique qui a pu être retenu à l'état de chromate de chrome et s'éliminer dans les lavages à l'eau chaude, lavages nécessaires pour enlever toute trace de bichromate en excès.

La quantité maxima de chrome que retient la gélatine bichromatée insolubilisée par la lumière est environ trois fois plus grande que celle qui se fixe sur la gélatine insolubilisée directement par les sels de sesquioxyde de chrome.

On peut supposer que l'action de la lumière sur la gélatine bichromatée a lieu en deux phases. Dans la première, la quantité de chrome voisine de 3,5 % qui correspond à l'insolubilisation directe par les sels de sesquioxyde de chrome se fixe : cette quantité intervient sans doute seule dans le phénomène d'insolubilisation. Dans la deuxième phase, la réduction du bichromate se poursuit sous l'action de la gélatine, comme avec toute autre matière organique. La quantité d'oxyde de chrome formée dans cette deuxième phase croît avec la durée d'exposition à moins que la formation d'une proportion suffisante de chromate neutre difficilement réductible par la lumière, vienne ralentir la décomposition. Cette limite de réductibilité n'existe pas avec l'acide chromique ou le bichromate d'ammoniaque, ces corps ne donnant pas de chromate neutre stable. La formation de chromate de chrome qui peut avoir lieu soit pendant la première, soit pendant la deuxième phase, paraît dans tous les cas n'être que très faible.

*
**

CONCLUSIONS. — On peut tirer de cette étude les conclusions suivantes :

1° La gélatine insolubilisée par la lumière en présence de bichromate de potassium renferme du sesquioxyde de chrome et de la potasse qui forme avec l'excès de bichromate un chromate neutre peu sensible à la lumière.

2° Cette gélatine diffère notablement dans sa composition de celle qui est insolubilisée par les sels de sesquioxyde de chrome. L'oxyde de chrome qu'elle renferme paraît formé de deux parties : l'une fixe (correspondant à 3,5 % de gélatine chromée) comparable à l'oxyde que retient la gélatine dans l'insolubilisation par les sels de sesquioxyde de chrome, l'autre variable avec la durée d'exposition et provenant de la réduction à la lumière du bichromate par la matière organique.

3° La quantité d'oxyde de chrome que renferme la gélatine insolu-

bilisée, croît avec la durée d'exposition, mais sans lui être proportionnelle. Cet accroissement devient de plus en plus faible à mesure que la quantité de chromate neutre augmente.

4° La décomposition du bichromate en excès par le sesquioxyde de chrome avec formation de chromate de chrome comme l'indique Eder, paraît être très partielle. En raison de l'instabilité de cette substance, l'analyse ne peut pas donner d'indication précise sur sa composition.



NOS ILLUSTRATIONS



Le Portrait du violoniste J. Thibaud, de M. W. CROOKE (d'Edimbourg, Ecosse), et *La Bénédiction de la mer*, de M. A. LEROUX (d'Amiens), sont la reproduction des envois que ces deux artistes exposaient sous ces titres au dernier « Salon » du *Photo-Club de Paris*.

Au sujet de ces deux belles œuvres, nous ne saurions mieux faire que de rappeler ici ce qu'en disait notre collaborateur M. L. BORDAT dans sa critique du X^e Salon :

« Un des plus beaux portraits de ce X^e Salon, — où pourtant les beaux portraits abondent, — est incontestablement celui du violoniste J. Thibaud, exécuté par M. W. Crooke, d'Edimbourg. Il a toutes les qualités de style, de caractère, d'effet, de sentiment, d'exécution et d'originalité qu'on peut souhaiter; c'est en outre une admirable synthèse matérielle et intellectuelle du sujet. »

« M. A. Leroux expose une *Bénédiction de la mer*, qui se compose fort bien; les taches en sont excellentes, les mouvements très « nature »; mais l'ensemble manque d'effet de lumière et c'est regrettable, car il ne faudrait que ce complément pour que l'œuvre fût parfaite.



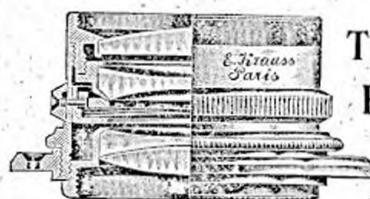
E. KRAUSS Optique
et Mécanique
de Précision

21-23, rue Albouy, Paris

SEULE LICENCE DE FABRICATION EN FRANCE
DES OBJECTIFS ZEISS

PROTAR, PLANAR, UNAR, TESSAR

Nouveau !!!

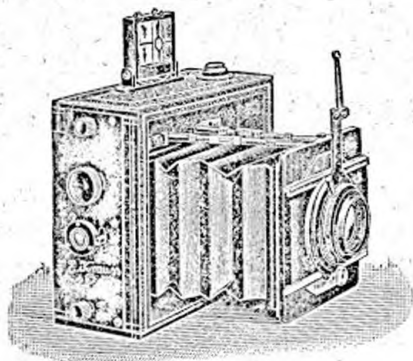


TESSAR
KRAUSS
ZEISS

Nouvel Objectif lumineux 1 : 6,3

EXTRÊME FINESSE DE L'IMAGE

Les Nouveaux Appareils TAKYR-KRAUSS
(Modèle 1903) avec obturateur de plaque.



Construits par la Maison E. KRAUSS

TRÈS SOIGNÉS

TRÈS SOLIDES

avec les derniers perfectionnements

Takyr, modèle I, Pliant. — Takyr modèle II,
Folding, avec Unar, Tessar, Double-Protar.

Les Appareils Tykta pour plaques et pellicules. —
Les Appareils Kodak de la C^e Eastman, munis
des Objectifs Krauss-Zeiss et Obturateur
Krauss.

GRATIS ET FRANCO :

Catalogue de 1904 concernant les Objectifs
et Appareils photographiques, Jumelles
de la Maison Krauss, ainsi que :

Brochure et Renseignements sur les Appa-
reils de différents constructeurs munis des
Objectifs Krauss-Zeiss.

Librairie C. REINWALD. -- SCHLEICHER Frères & C^e, Edit
15, Rue des Saints-Pères, PARIS (6^e)

La Photographie sous-marine et les progrès de la Photographie

Par L. BOUTAN, maître de conférences à la
Faculté des Sciences de Paris.

1 vol. in-8, avec 52 planches et 12 planches en
couleurs hors texte : 10 francs.

La Photographie de l'Invisible Les Rayons X

Par L. AUBERT

1 volume in-16 avec 22 figures, et 4 planches en
couleurs hors texte et un glossaire : 1 fr. 50.

La Photographie des Couleurs

Par C. RUCKERT

1 volume in-16, avec 41 figures et 4 planches en
couleurs hors texte et un glossaire : 1 fr. 50.

Les plantes qui nourrissent qui guérissent, qui tuent

Par Henri COUPIN, docteur ès-sciences, préparateur
de botanique à la Faculté des Sciences de
Paris.

3 volumes in-8 avec 12 planches en plusieurs cou-
leurs (soit 4 planches par volume).

Chaque volume : 1 fr. 50 ; les 3 volumes : 4 fr. 50

La Femme

Conformation, fonctions, maladies et hygiène spéciales

Par le D^r GALTIER-BOISSIÈRE, 10 planches colo-
riées (1/3 de la grandeur naturelle) à feuillets
découpés et superposés, formant 45 coupes anatomi-
ques, et 55 gravures dans le texte.

1 volume gr. in-8 : 8 francs.

Les Industries Artistiques

Par Pierre MARCEL

1 volume in-8 avec 128 figures dans le texte, des-
sins de A. Collombar.

1 volume in-8 : 6 francs.

Les Papillons d'Europe

Introduction à l'étude des papillons suivie de
tableaux de détermination des familles, des tribus,
des genres et de la plupart des espèces européennes,
par Joanny MARTIN, préparateur au Muséum d'His-
toire naturelle de Paris. 1 volume in-8 oblong avec
48 figures dans le texte et 54 planches en plusieurs
couleurs hors texte : 9 francs.

Les Actualités Scientifiques

Par Max de NANSOUTY

1 volume in-8 : 3 fr. 50

H. BELLIENI

Constructeur d'Instruments de Précision

Grand Prix : Paris 1900 - Hanoi 1902. 17, Place Carnot
Deux grands Prix : Saint-Louis 1904. NANCY



Jumelles Bellieni

Simple, Universelles et Stéréoscopiques

Avec décentremens identiques des viseurs
et des objectifs.

Visée horizontale à hauteur de l'œil.

Grands angles interchangeables à volonté.

Télé-objectif permettant la prise des vues à
longue distance, ajustable sur tous les modèles.

Demandez les " Notes Photographiques Illustrées "

100 Pages - 230 Illustrations - Prix : 2 fr. — Catalogue : franco.

Société Anonyme " GEKAWERKE " Hanau-sur-Mein

Ancienne Maison Fabrique Photochimique, Dr. G. KREBS

PARIS — 42, Rue de l'Echiquier, 42 — PARIS



Produits Photochimiques " GEKA "

DIOPHÈNE " GEKA ", nouveau révélateur, rapide, éner-
gique, sans voile, universel, en solutions et en cartouches.

VIRAGES EN COULEURS " GEKA "

donnant des tons d'une richesse et d'une inaltérabilité remarquables

RÉVÉLATEURS, RENFORÇATEURS, FIXATEURS, AFFAIBLIS-
SEURS VIRAGES A L'OR ET-AU PLATINE, VERNIS, etc.

CARTOUCHES A LUMIÈRE SANS FUMÉE A LONGUE
DURÉE, pour la photographie dans les endroits sombres.

ÉCLAIR SPHÉRIQUE GEKA, POUDRES ÉCLAIR EN TOUTS
GENRES.

ÉCRANS FLEXOID, pour l'éclairage de la chambre noire
d'après le professeur Dr. A. Miethe.

ÉCRANS FLEXOID, pour la photographie en trois couleurs.

PHOTOMÈTRE FLEXOID, d'après le professeur Dr. A. Miethe.

FENÊTRE DE CHAMBRE NOIRE, d'après le Dr. E. W. Büch-
ner avec ÉCRANS FLEXOID du professeur Dr. Miethe.



Les produits GEKA sont en vente chez tous
les marchands. Catalogue gratis et franco.

Ancienne Maison . . .
FONTAINE *
PELLETIER ET
ROBIQUET, Mem-
 bres de l'Institut . . .

Exposition Uni-
 verselle 1900 :
 Grand Prix.

BILLAULT
CHENAL, DOUILHET & C^{ie}

Pharmaciens de 1^{re} classe, Successeurs

22, Rue de la Sorbonne, PARIS

Usines à Billancourt et à Malakoff

♦ **PRODUITS CHIMIQUES PURS POUR** ♦
 ♦ ♦ ♦ **LA PHOTOGRAPHIE** ♦ ♦ ♦
 ♦ **ET LES ARTS PHOTOGRAPHIQUES** ♦

SPÉCIALITÉS DE LA MAISON :

Carbonates de soude et de potasse purs. — Sulfite de soude cristallisé pur et anhydre pur. — Iodures et bromures purs.



Bulletin Photoglob

Revue illustrée des

AMATEURS PHOTOGRAPHES

12 Fascicules par an

Belle publication format 24x32 cm.

ABONNEMENTS :

UN AN : Suisse, 6 fr. 50 ; France et Etr., 8 fr. 75

Extrait des numéros de l'année

Sur le développement artistique de la photographie. — Concurrence photographique. — Sur le révélateur Unal. — La Photographie en montagne. — Application de la Catalyse en photographie. — Galvanographie. — Points de vue d'ensemble. — Sur la valeur d'un objectif photographique. — La Photographie et l'Esthétique. — La Photographie et son rôle éducatif. — Conseils aux amateurs voyageant en Russie. — Procédés d'amateur. — Renforcement partiel des images faibles. — La gaieté dans l'art. — Principes chimiques de la Photographie. — Petites misères (Fantaisies photographiques, etc., etc.)

NUMÉRO SPÉCIMEN gratuit sur demande

On s'abonne chez tous les libraires, bureaux de poste ou directement au

Polygraphisches Institut A. G.

ZURICH (Suisse)



REVUE SUISSE DE PHOTOGRAPHIE

FONDÉE EN 1889

PUBLICATION MENSUELLE ILLUSTRÉE

Rédacteur en Chef :

D^r R. A. REISS, Privat-docent, Chef du laboratoire de photographie de l'Université de Lausanne



Principaux collaborateurs :

Collaborateurs français

MM. LÉON VIDAL, Paris.
 D^r E. TRUTAT, Foix.
 Prof. E. WALLON, Paris.
 A. et E. LUMIÈRE, Lyon.
 etc., etc.

MM. D^r J. AMANN, Lausanne.
 D^r E. DEMOLE, Genève.
 D^r SCHMIDT, Paris.
 H. REEB, chim. à Paris.
 etc., etc.

Collaborateurs allemands

MM. D^r O. Vogel, Zurich.
 FRITZ HANSEN, Berlin.
 D^r C. STURENBERG, Munich.
 Prof. O. SCHEFFLER, Berlin.
 D^r O. KATZ, Chalottenburg.

Collaborateur italien, M. le Professeur NAMIAS, Milan, etc., etc.

Abonnements et Annonces pour la France

H. MERCIER, 1, Rue de la Bourse, PARIS

Les Abonnements partent du 1^{er} Janvier

PRIX D'ABONNEMENT, pour la France par an. Fr. 10,50

Éditeurs-Propriétaires : **CORBAZ ET C^o**, Lausanne (Suisse)

Nos Lecteurs sont vivement engagés, DANS LEUR INTERET LE PLUS DIRECT, à mentionner "LA PHOTOGRAPHIE FRANÇAISE" en adressant leurs demandes aux Fabricants et Négociants dont les annonces figurent dans notre Revue.

Adresse Télégraphique
PLAQUES-PARIS.

Téléphone : 105-75

PLAQUES, PELLICULES ET
PAPIERS PHOTOGRAPHIQUES

J. JOUGLA

SOCIÉTÉ ANONYME (Capital 1.500.000 francs)

SIÈGE SOCIAL : 45, Rue de Rivoli, PARIS

Usines à JOINVILLE-LE-PONT (Seine)

PLAQUES NÉGATIVES.

Instantanées Étiquette verte.
Extra-rapides — rose.
Reproductions — jaune.

PLAQUES DIPOSITIVES

sur verre opale }
sur verre doux } par
sur verre ordinaire } développement.

Nouvelles Plaques à l'Iodo-bromure d'argent

Bandes bleues Paysages et Portraits. | Bandes mauves Grands Instantanés.

Plaques pelliculaires spéciales pour la Phototypie

PLAQUES X spéciales pour la Radiographie

“ LE SINNOX ”

Nouvel appareil à plaques se chargeant en plein jour b. s. g. d. g., avec la boîte de plaques elle-même

PAPIERS PHOTOGRAPHIQUES

Nouveau papier au Chloro-citrate
à 0 fr. 70 la Pochette

Papier au Bromure
Lisse et rugueux

Papier à la Celloïdine, brillant ou mat
d'une grande finesse et richesse de tons.

L'Azur, à fond bleu spécial pour les paysages
et les marines.

Spécialité de Papiers mats artistiques, Soie, Menus,

Cartes postales et Papiers à Lettres sensibles

Révélateurs et Virage-Fixage J. JOUGLA (Très recommandés)

Plaque l'INTENSIVE, Formule Mercier

à l'Émélique, Ésérine, Morphine, etc., supportant de grands écarts de pose

Plus d'insuccès ni de clichés perdus

Adresser Ordres et Correspondances

Au SIÈGE SOCIAL : 45, Rue de Rivoli, PARIS

DÉPOT CHEZ TOUS LES MARCHANDS D'ARTICLES PHOTOGRAPHIQUES

18, RUE DES MATHURINS
PRÈS DE L'OPÉRA

LE HAMMAM
BAINS TURCO-ROMAINS

SUDATION
MASSAGE
LAVAGE
PISCINE
SALONS DE REPOS
SALON DE COIFFURE
PÉDICURE, BUFFET
HYDROTHERAPIE COMPLÈTE
SALLE DE GYMNASTIQUE.

BAIN DES DAMES 47, BRD HAUSSMANN

MAISON DU SIMILI-JAPON

E. DUJARDIN

76, Rue de Rennes, 76, PARIS (VI^e)

SIMILIS-JAPONS TOUTES SORTES, BLANC-CRÈME
ET COULEURS POUR ÉDITIONS DE LUXE

PAPIERS CUIRS POUR DOSSIERS ET COUVERTURES

Nouvelles sortes :

Similis-Japons mats (15 nuances) en formats Raisin 51 x 66 de 28 kilos, et Jésus 57 x 78 de 36 kilos pour Couvertures, unies, estampées ou gaufrées.

(Voir Couverture de la présente Revue)

**OBJECTIFS HERMAGIS
TROUSSES HERMAGIS
JUMELLES HERMAGIS
DÉTECTIVES HERMAGIS
FOLDINGS HERMAGIS**

Demander Catalogue général gratuit à
J. FLEURY-HERMAGIS *
CONSTRUCTEUR-BREVETÉ
18, rue Rambuteau, PARIS (3^e)

CHEMINS DE FER DE PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE

Voyages à Itinéraires Facultatifs

A coupons combinables

De FRANCE aux ECHELLES du LEVANT

(ou vice-versa)

Des carnets de voyages à itinéraires facultatifs, à coupons combinables, de 1^{re}, 2^e et 3^e classes et de 300 kilomètres de parcours minimum par voie ferrée, sont délivrés toute l'année, par toutes les gares P.-L.-M. pour effectuer des parcours sur le réseau P.-L.-M. ainsi que sur les lignes postales de Marseille aux Echelles du Levant desservies par la Compagnie des Messageries Maritimes. L'itinéraire de ces voyages, établi au gré du voyageur, doit passer, à l'aller et au retour, par Marseille, port d'attache des paquebots de la Compagnie des Messageries Maritimes faisant le service des Echelles du Levant (Alexandrie, Jaffa, Beyrouth, Constantinople, Le Pirée, Smyrne).

Ces carnets sont valables 120 jours; cette durée de validité peut être, à deux reprises, prolongée de moitié, moyennant un supplément égal à 10 % du prix du carnet pour chaque prolongation.

Arrêts facultatifs. — Faire la demande de carnet 5 jours avant le départ, à la gare où le voyage doit être commence.

LE COURRIER DE LA PRESSE

21, Boulevard Montmartre, PARIS

FONDÉ EN 1889

TÉLÉPHONE
101-50

Rédacteur : A. GALLOIS

Adresse Télégraphique
Courpress, Paris

Fournit coupures de Journaux et de Revues sur tous sujets et personnalités

TARIF 0 fr. 30 PAR COUPURE

Tarif réduit, PAIEMENT D'AVANCE, sans période de temps limité

Par 100 coupures.	25 francs	Par 500 coupures.	105 fr.
— 250 —	55 —	— 1000 —	200 fr.

Le COURRIER de la PRESSE reçoit sans frais les ABONNEMENTS et ANNONCES pour tous les Journaux et Revues

LUMIÈRE

LYON-MONPLAISIR

Les **PLAQUES LUMIÈRE**
ÉTIQUETTE BLEUE

Se recommandent par la sensibilité et la régularité de leur émulsion. Elles s'emploient pour tous les travaux d'Instantané ou de Pose.

Pour obtenir les meilleurs clichés de PAYSAGES, il est indispensable d'employer des

PLAQUES LUMIÈRE ORTHOCHROMATIQUES

Les **PAPIERS LUMIÈRE**
AU CITRATE D'ARGENT

Grâce à leur richesse en argent, fournissent des noirs parfaits et des demi-teintes délicates, même avec des clichés médiocres.

Nouveaux Papiers MARQUE D et L

Donnant aux images une vigueur et une netteté très remarquables

Nouvelles CARTES POSTALES Sensibles

Au Citrate, au Gélantino et « Radios »

PRODUITS CHIMIQUES POUR LA PHOTOGRAPHIE

Pour éviter les insuccès, il est indispensable de consulter

L'AGENDA LUMIÈRE

Prix : 1 franc. — 1 fr. 10 par poste recommandé

Renfermant tous les Renseignements nécessaires aux Photographes

VIENT DE PARAÎTRE :

P. PRIEUR

La Photographie indirecte des Couleurs

SES APPLICATIONS INDUSTRIELLES

Plaquette de grand luxe in-4° carré, de 21 pages, avec 19 planches en trois couleurs.

PRIX : 10 FRANCS

contre-mandat-poste, à l'Administrateur du Journal.

Imp. PRIEUR et DUBOIS & C^{ie}, 26, rue de la République, PUTEAUX-sur-SEINE

Nos Lecteurs sont vivement engagés. DANS LEUR INTERET LE PLUS DIRECT, à mentionner "LA PHOTOGRAPHIE FRANÇAISE" en adressant leurs demandes aux Fabricants et Négociants dont les annonces figurent dans notre Revue.

NOUVEAUTÉ !!!



LE TRICHROM-DÉTECTIVE

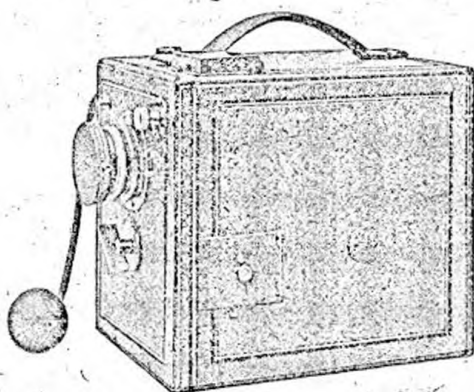
Appareil destiné à la prise des clichés

pour la Photographie indirecte des Couleurs.



Cet instrument constitue la nouveauté la plus remarquable dans la construction photographique.

Appareil construit avec le plus grand soin, recouvert en maroquin de premier choix et muni d'une poignée.



Ce modèle est accompagné d'un viseur, d'un niveau à bulle, d'un tube à piston pour le déclenchement pneumatique à la poire, d'un compteur automatique indiquant le nombre de plaques posées, d'un écrou permettant l'ajustage de l'appareil sur un pied, de douze porte-plaques et porte-écrans en métal, d'un objectif $f/5$ de Lacour, apochromatique, extrêmement lumi-

neux, spécialement établi en vue de la photographie des couleurs, monté avec diaphragmes iris. Un mouvement d'horlogerie commande l'obturateur à vitesses variables qui se déclenche au doigt ou à la poire, à volonté.

Cet appareil, livré avec quatre séries d'écrans spéciaux, est construit de telle façon qu'il peut servir pour la photographie en noir comme pour la photographie trichrome, pour l'instantané comme pour la pose.

Sac tout cuir, doublé vert à l'intérieur, avec courroie.

PRIX du Trichrom-DéTECTIVE monté avec Eurygraphe Lacour $f/5$ et quatre séries d'écrans spéciaux pour la photographie des couleurs, format 9×12

500 fr.



Pour la Vente, s'adresser à

PRIEUR & DUBOIS & C^{ie}

26, Rue de la République, 26

PUTEAUX-SUR-SEINE

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MEDITERRANEE

La Compagnie vient de publier un album artistique de vues de la Savoie, du Dauphiné, de la Côte d'Azur, du Nivernais, de la Bourgogne, de la Franche-Comté, de l'Auvergne, etc.

Cet album, qui renferme près de deux cents reproductions en similitudes et dessins à la plume, est mis en vente au prix de 0 fr. 50 dans les bibliothèques des principales gares du réseau; il est envoyé également à domicile sur demande accompagnée de 0 fr. 60 en timbre poste et adressée au service central de l'Exploitation, 20, boulevard Diderot, à Paris.

CHEMINS DE FER DE PARIS-LYON-MEDITERRANEE

Voyages circulaires en Italie

Il est délivré, toute l'année, à la gare de P.-L.-M., ainsi que dans les principales gares situées sur les itinéraires, des billets de voyages circulaires à itinéraires fixes très variés, permettant de visiter les parties les plus intéressantes de l'Italie. La nomenclature complète de ces voyages figure dans le *Livret-Guide-Horaire P.-L.-M.*, vendu 0 fr. 50 dans toutes les gares du réseau.

Exemple d'un de ces voyages: Itinéraire 81-A³: Paris-Dijon-Mâcon, Aix-les-Bains, Modane, Turin, Milan, Venise, Bologne, Florence, Pise, Gênes, Vintimille, Nice, Marseille, Lyon, Dijon, Paris.

Durée du voyage: 60 jours.

Prix: 1^{re} classe, 253 fr. 50. — 2^e classe, 183 fr. 20.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MEDITERRANEE



DELIVRANCE

Par les Bureaux-Succursales de la C^e P.-L.-M. de :

*Billets simples, billets d'aller et retour
Billets prix à l'avance*

Les Bureaux-succursales de la Compagnie, à Paris, délivrent, pour toutes les gares de son réseau, des billets simples (plein tarif, demi-tarif, tarif militaire) et des billets d'aller et retour de toutes classes.

Ces Bureaux-succursales sont situés: rue Saint-Lazare, 88; rue des Petites-Ecuries, 11; rue de Rambuteau, 6; rue de Rennes, 45; rue Saint-Martin, 252; place de la République, 16; rue Saint-Anne, 6; rue Tiquetonne, 64.

Ils délivrent également, et à l'avance, par séries de 20, avec une réduction de 20 0/0 sur le prix ordinaire des places, des billets de 1^{re}, 2^e et 3^e classes pour les gares de la banlieue de Paris situées jusqu'à Fontainebleau et Corbeil inclusivement. Ces billets peuvent être utilisés dans les deux sens (aller ou retour).

BREVETS D'INTENTION (1)



- 354-524. — 24 mai 1905. LOWINSKI. Procédé pour rendre inaltérables les négatifs ou diapositifs photographiques ou toutes autres images sur verre.
- 354-575. — 24 mai 1905. Compagnie générale de photographes, cinématographes et appareils de précision.
Pellicule cinématographique.
- 354-515. — 27 mai 1905. PELANZ. Procédé de préparation de couches pigmentaires albumineuses ou colloïdales pour la photographie.
- 354-722. — 27 mai 1905. BEHLER. Procédé permettant l'obtention, sans report, des épreuves photographiques au pigment.
- 354-761. — 17 février 1905. NACHEY. Appareil photographique destiné à obtenir les trois images monochromes au moyen de glaces réfléchissantes avec mise au point simultanée de ces trois images.
- 354-857. — 31 mai 1905. BRASSEUR. Système d'écran compensateur destiné à être employé dans les procédés de photographie en couleur.
- 354-933. — 5 juin 1905. LYON. Porte-plaque pour la photographie.
- 354-979. — 6 juin 1905. DAVIDSON. Appareil pour la photographie en couleur.
- 355-102. — 8 juin 1905. Firme HOH ET HANNE. Vignette pour le tirage d'épreuves photographiques.
- 355-139. — 10 juin 1905. BRASSEUR. Ecran polychrome à bandes de comparaison monochromes pour photographie en couleur.
- 355-190. — 13 juin 1905. BECKER. Emballage pour films (pellicules plates) ou analogues.
- 355-351. — 19 juin 1905. BECKER. Châssis-magasin pour films (pellicules plates), papiers négatifs ou analogues.
- 355-361. — 19 juin 1905. Société LA « VEGA », Sté ANONYME de PHOTOGRAPHIE et d'OPTIQUE. Appareil photographique stéréoscopique.
- 355-385. — 17 juin 1905. BLACHOROVITCH. Procédé pour l'obtention directe de photographies en couleurs.
- 355-415. — 20 juin 1905. SOULIER. Appareil photographique permettant l'utilisation des appareils à foyer fixe pour la photographie à courte distance et les agrandissements.
- 355-420. — 20 juin 1905. Société dite: ELMYAN KODAK. Perfectionnements aux appareils photographiques.

(1) Communications de MM. MARILLIER et BERRIER, Office International pour l'obtention des brevets d'invention en France et à l'étranger, 42, boulevard Bonne-Nouvelle, Paris.

OCCASION



Pour satisfaire au désir souvent exprimé par nombre de nos lecteurs, nous avons pu nous procurer

Quelques Collections de la Photographie Française

Années 1901, 1902, 1903, 1904

Nous pouvons céder chaque année de ces collections aux conditions suivantes :

FRANCE	8 fr., franco de port
ÉTRANGER . . .	10 fr. —

contre mandat-poste de pareille somme adressé à l'Administrateur de la Revue,

13, rue Delarivière-Lefoullon, PUTEAUX

Nous engageons vivement ceux de nos lecteurs qui voudraient profiter de cette occasion unique à le faire rapidement, les collections dont nous pouvons ainsi disposer étant en nombre très restreint.

• UN NOUVEAU KODAK •

DESSIN MONTRANT LE
MAGASIN À PELLICULE
RELEVÉ POUR PERMET-
TRE LA MISE AU POINT.



LE SCREEN FOCUS

Appareil à plaques et à pellicules
permettant de faire la mise au point
sur verre dépoli, même lorsque la
pellicule est en place.

DONNE DES CLICHÉS 10 × 12 1/2

NOTICE SPÉCIALE
ENVOYÉE FRANCO



160 frs

NOTICE SPÉCIALE
ENVOYÉE FRANCO



En vente dans toutes les bonnes maisons de fournitures photographiques



EASTMAN KODAK

PARIS

5, Avenue de l'Opéra
4, Place Vendôme

CONCOURS KODAK + 10.000 fr. de prix
Conditions envoyées gratuitement.

LYON

26 et 28, Rue de la
République



CATALOGUE KODAK GRATUIT

